

# GURE MILAFRANGA

LE MAG DE LA COMMUNE DE VILLEFRANQUE  
MILAFRANGA HIRIKO ALDIZKARIA

#150

JUIN  
EKAINA  
2025

► LE DOSSIER

## Sécurité

Une responsabilité  
collective



[villefranque.fr](http://villefranque.fr)



Instagram Facebook

# Sommaire

## Aurkibidea

<b>3</b>	<b>Édito du Maire</b> Auzapezaren hitza	<b>14</b>	<b>Les gens d'ici</b> Hemengo jendeak
<b>4</b>	<b>En images</b> Iruditian	<b>18</b>	<b>Écoles</b> Eskolak
<b>6</b>	<b>Les actus</b> Berriak	<b>20</b>	<b>Vie municipale</b> Herriko bizia
<b>8</b>	<b>Le dossier</b> Dosiera	<b>32</b>	<b>Associations</b> Elkarteak
	<b>Sécurité :</b> <b>une responsabilité</b> <b>collective</b>	<b>37</b>	<b>L'agenda</b> Agenda
<b>12</b>	<b>Le petit Gure</b> Haurren xokoia	<b>38</b>	<b>Le carnet</b> Karneta

### Pour nous contacter

Mairie de Villefranque  
65 route de Saint-Pierre-d'Irube  
05 59 44 93 13  
Horaires d'ouverture :  
lundi - vendredi 8h30 - 12h15 / 13h - 17h30  
villefranque.fr @ f



### GURE MILAFRANGA #150

JUIN 2025

Bulletin d'informations municipales de la Mairie de Villefranque  
Papier recyclé - Publié à 1450 exemplaires par l'imprimerie  
Mendiboure, à Cambo-les-Bains.  
**Conception** : Flora ROLIERS.  
**Directeur de la publication** : M. Marc SAINT-ESTEVEN,  
Commission communication soutenue par Karine ALTHABE.  
**Membres de la commission** : Nicole CABANE, Beñat BARLEDUC,  
Sabine BRUNET, François DOUSSEN, Stéphanie ECHAIDE,  
Emmanuelle JAURETCHE, Florence LASSALLE, Maité SALLABERRY.

### Vous voulez faire paraître une info ?

Envoyez-nous vos articles à  
guremilafranga@gmail.com  
avant le 15 septembre

### ▼ EN COUVERTURE

#### La sécurité

Soyons tous solidaires,  
protégeons nos familles  
Photo : Aurélie Garcez





# Édito du Maire

## Auzapezaren hitza

**C**hères et chers Milafrangars,

l'été pointe le bout de son nez, ce qui nous donne envie de retrouver les activités en extérieur et de profiter des beaux jours grâce à des animations qui font la force de nos villages.

Des beaux jours rimant comme chaque année, avec de nombreuses festivités. Pour la première fois, Leinua a organisé deux dimanches de mutxikoak sur la commune. La bourse aux plantes de Milaguntza a rencontré un franc succès en célébrant les 10 ans de l'association ! Différentes associations nous ont aussi comblés par l'organisation de manifestations et de repas conviviaux. À peine les fêtes du Quartier Bas terminées, nous nous dirigeons maintenant vers celles de nos écoles, puis viendront celles des communes voisines, avant de clôturer l'été avec nos propres festivités.

Du côté des politiques communales, nous poursuivons nos efforts sur la rénovation de la Mairie. Le service administratif de la Mairie a été temporairement transféré dans la future salle du Conseil municipal. La maison des assistantes maternelles accueille d'ores et déjà nos petits Milafrangars, et deux commerces ont ouvert leurs portes. Je souhaite à tous ces nouveaux commerçants une belle réussite : leurs services de proximité sont essentiels à bien des égards dans notre quotidien.

Les travaux du parking de la gare et du restaurant Eskularia sont désormais achevés. Nous allons maintenant entamer ceux des deux nouveaux arrêts de bus, au niveau des chemins Salpidia et d'Oyambidea. Quartier qui sera très prochainement raccordé à l'assainissement collectif. Bien entendu, nous continuons de développer nos politiques dans les autres domaines. Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été. Au plaisir de vous croiser lors de nos festivités.

Je ne peux pas finir cet article, sans avoir une pensée pour ma belle petite voisine, Emmy, et toute sa famille.

**Marc Saint-Esteven**  
Maire de Villefranche

**M**ilafrangar agurgarriak, uda hurbiltzen ari zaigu, eta horrek kanpoko aktibitateetan parte hartzeko eta egin ederrez gozatzeko gogoa ematen digu, gure herrietako indargunea diren animazioei esker. Eta urtero bezala, aro ederrak ainitz besta ekartzen ditu harekin. Leinuak, lehen aldiak, mutxikoak herrian antolatuko ditu bi igandez. Milaguntzako landare-azokak arrakasta handia izan du elkartearen 10 urteak ospatzean! Elkartea ezberdinek ere atseginez bete gaituzte, manifestazioak eta apairu goxoak antolatuz. Behereko auzoko bestak bukatu orduko, orain gure eskoletakoak heldu zaizkigu, gero auzo-herrietakoak etorriko dira, eta ondotik gure bestak uda bukaera.

Herri-politiken aldetik, herriko etxea berritzeko ahaleginak egiten jarraitzen dugu. Herriko zerbitzu administratiboa etorkizuneko herriko kontseiluen gelara lekuz aldatua izan da aldi baterako. Haurtzain-etxeak gure milafrangar ttipiak oraindanik errezibitzen ditu, eta bi saltegik atea ireki dituzte. Saltzaile berri horiei guziei arrakasta izan dezaten desiratzen diet: haien hurbileko zerbitzuak ainitz alderditarik funtsezkoak dira gure egunerokoan.

Geltokiko aparkalekuko eta Eskularia jatetxeko lanak bukatuak dira. Orain, bi autobus-geldileku berrietako obrak hasiko ditugu, Salpidia eta Oihanbidea bideen heinean. Laster saneamendu kolektiboarekin lotuko den auzoa. Bistan dena, gainerateko arloetan gure politikak garatzen jarraitzen dugu.

Uda ona desiratzen dizuet guziei. Agian gure bestetan elkar ikusiko dugu.

Ezin dut artikulu hau bukatu nire auzoa den Emmy politaz eta bere familia osoaz oroitu gabe.

**Marc Saint-Esteven**  
Milafrangako Auzapeza

► 21 FÉVRIER

Carnaval des écoles



◀ 22 FÉVRIER ET 11 MARS

Rendez-vous du club lecture :

- 22 février autour du roman « Effroyables jardins » de Michel QUINT
- 11 mars autour du livre « Inconnu à cette adresse » de Kressman Taylor.



► 21 MARS

Rendez-vous avec les nounous et les pitchouns à la bibliothèque.



▲ 22 MARS

Commémoration de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



◀ 22 AU 29 MARS

Le trinquet de Villefranche a accueilli les demi-finales et finales de paleta gomme pleine toutes catégories.

▼ 29 MARS

Cette année, le thème du Printemps des poètes était « la poésie volcanique ».





### ◀ 5 AVRIL

La Compagnie du bout du bord du monde a joué avec brio la pièce satirique « Les taupes » de Gérard Bagardie pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux.



### ► 21 AVRIL

Le sous-bois de notre commune, en ce lundi de Pâques, a réuni 60 enfants en quête d'œufs!



### ▼ 13 AVRIL ET 25 MAI

Vous êtes venus nombreux pour participer aux ateliers de danse proposés par l'association Leinua.

### ▲ 8 AVRIL

Distribution gratuite de pièges à frelons asiatiques aux Milafrangars. Collectif des piégeurs représenté par Cathy Tassy et Jean-Michel Gabarrus.



### ▼ 28 AVRIL

Nouveauté dans la cour de récréation à l'école publique : le dôme d'escalade.



### ◀ 22 AVRIL

Monsieur le Maire a inauguré la zone Duboscoa 2, aujourd'hui prête à accueillir 57 entreprises et artisans. Ce succès illustre la capacité de la Communauté d'Agglomération Pays Basque à concrétiser des projets structurants pour l'avenir du Pays Basque. Ce projet a débuté en 2011 et a vu le jour grâce à un long travail de coordination entre élus, techniciens, entreprises et partenaires publics.

**EUSKARA**



**La mairie vous donne la possibilité de découvrir et d'apprendre la langue basque**

La Maison des Langues JAKINOLA donnera des cours de Basque niveau débutant dans une salle communale prêtée par la mairie.

**Conditions :**

- Être entre 8 et 12 personnes motivées pour constituer un groupe
- 60 heures à raison de 2h/semaine de septembre à juin.
- Mardis et jeudis de 18h30 à 20h30 pour les actifs
- Mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 pour les retraités

**Les tarifs seront au prorata du nombre d'inscrits dans le groupe (8 minimum). Pour toute information se rapprocher de la mairie.**

**Herriko Etxeak euskara deskubritzeko eta ikasteko parada eskaintzen ditzu**

JAKINOLA Hizkuntza Etxeak hasiberriendako euskara klaseak emanen lituzke Herriko Etxeak utziriko herriko gela batean.

**Baldintzak:**

- Motibaturiko 8 eta 12 pertsona artean izatea, taldea osatzeko
- 60 oren, 2 oren astean, irailetik ekain arte.
- Astearte eta ostegunetan, 18:30etik 20:30era, aktiboaentzat
- Astearte eta ostegunetan, 09:30etik 11:30era, erretretadunentzat

Prezioak taldean izena emanen dutenen kopuruaren arabera finkatuak izanen dira (8 gutienez). Gehiago jakiteko Herriko Etxearekin harremanetan sar

**JEUNESSE  
Bourses  
communales  
2025**

**Dépôt des dossiers en Mairie avant le 30 juin 2025**

**Critères d'éligibilité**

- Résidence familiale sur Villefranche
- Avoir - de 25 ans
- Être étudiant
- Bénéficiaire de la bourse d'état pour l'année scolaire en cours

**Dossiers à retirer en Mairie ou sur notre site internet**

**accueil@villefranche.fr**



**Côté Jardin**

**De juillet à novembre**  
C'est le moment de ...

**JUILLET > AOÛT**

- Sortir vos plantes d'intérieur en les mettant à l'ombre.
- Cueillir les fleurs que vous avez plantées.
- Biner pour enlever les mauvaises herbes et surtout les arroser.

**SEPTEMBRE > OCTOBRE**

- Couper les fleurs fanées.
- Continuer à arroser peu et souvent.
- Rentrer les plantes d'intérieur.

**NOVEMBRE**

- Tailler vos fleurs en pot et les rentrer à l'abri.

**France services**

vous accompagne dans vos démarches administratives

Près de chez vous - 5 km sans rendez-vous

La Poste 64480 Ustaritz France

Horaires :  
+ Du Lundi au Vendredi : de 09h à 12h de 13h30 à 16h30  
+ Le Samedi : de 09h à 12h

05.59.01.07.53

[poste@france-service-a-garde.fr](mailto:poste@france-service-a-garde.fr)

VENIR, ON VA VOUS DOCUMENTER



**C'était la  
semaine  
de la nature,  
un joli  
programme...**

Le 21 mai, une lecture en extérieur pour les enfants proposée par la bibliothèque avec en bruit de fond le chant des oiseaux, magique...



Ce même jour sur site, une visite passionnante sur l'histoire, la géologie et l'utilité des Barthes dans la gestion des risques, animée par le CPIE littoral Basque a vivement intéressé les participants.



### Témoignage de l'école privée

Vendredi 23 mai, les élèves de la classe de CM1-CM2 de Mme Larrue ont troqué leurs cahiers contre des bottes et des épuisettes. Direction un petit ruisseau, chemin Hargin Karrika, avec pour objectif de partir à la recherche des êtres vivants aquatiques pour évaluer le niveau de pollution de la rivière. Accompagnés de leur enseignante, et de Brice, membre de l'APPMA, les élèves ont appris à identifier les « petits habitants » de l'eau : insectes aquatiques, crustacés, larves... Autant d'indicateurs vivants de la qualité de l'eau. Parmi les espèces observées, les enfants ont eu la chance d'apprendre à identifier les nèpes – insectes aquatiques prédateurs – et les gammares, petits crustacés sensibles à la pollution. Leur présence est donc un excellent signe : elle indique une eau relativement propre, car ces espèces disparaissent rapidement lorsque le milieu est trop dégradé. Les élèves se sont montrés particulièrement intéressés par cette activité hors des murs de l'école. Cette sortie a été une véritable leçon de science vivante, mais également d'écocitoyenneté. À travers l'observation directe, les élèves ont pris conscience des enjeux liés à la pollution de l'eau et à la préservation des milieux naturels. « Quand on voit tous ces petits animaux, on se rend compte que la rivière est vivante, et qu'il faut la protéger », résume Jade, les bottes encore pleines de boue, mais le sourire jusqu'aux oreilles.

Une belle aventure pédagogique, les pieds dans l'eau et la tête pleine de découvertes !

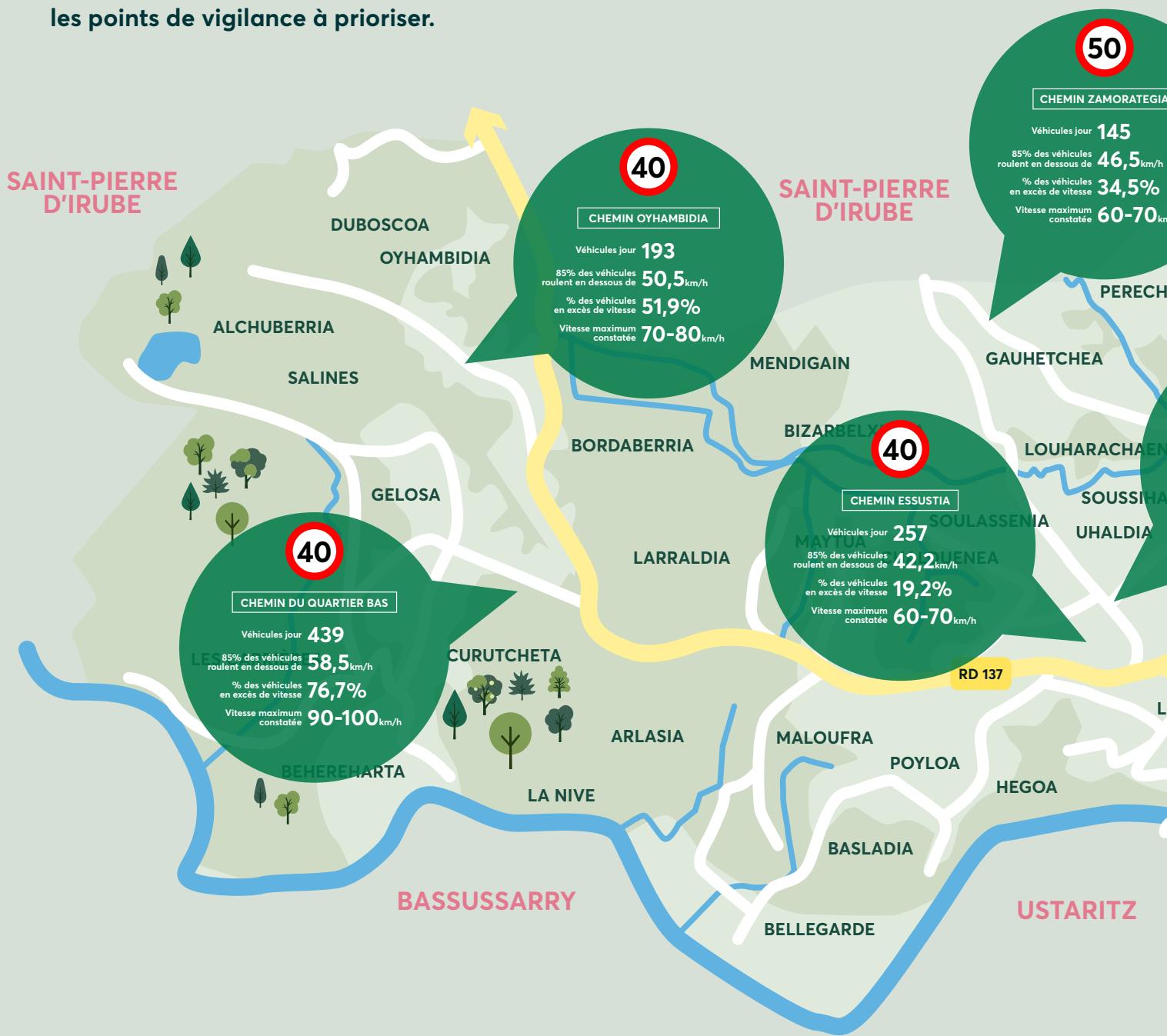
### Témoignage de l'école publique

Dans le cadre de la semaine de la nature, Brice, technicien d'une association de pêche et de protection des milieux aquatiques, APPMA de la Nive, est venu à l'école. Le matin, il nous a fait découvrir l'anatomie des poissons et le circuit de l'eau de la montagne jusqu'à l'océan. Il nous a montré que les espèces de poissons sont différentes tout au long de ce circuit. L'après-midi, nous sommes descendus sur le terrain jusqu'à un petit cours d'eau. Nous avons attrapé des petites bêtes aquatiques : gerris, larves, têtards, gammares ainsi qu'une larve de libellule. Les variétés de petites bêtes qu'on trouve dans l'eau donnent une indication sur la qualité de l'eau. C'était vraiment très bien ! Les élèves de CM1/CM2

# Sécurité :

## évaluation du *trafic routier* dans le commune

Durant la période du 06/02/2025 au 12/02/2025, des compteurs ont été disposés à des points stratégiques de la commune afin d'analyser le trafic des véhicules et d'identifier les points de vigilance à prioriser.





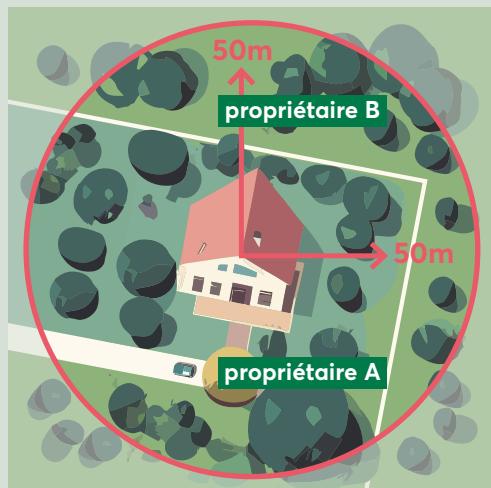
# Protéger son habitation des feux de végétation

## L'OLD : Obligation Légale de Débroussailler

Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la ceinture de sécurité pour vous, vos biens et la nature environnante. Sur notre commune, le débroussaillage est une **obligation légale**. Chaque propriétaire d'un bien se doit de débroussailler autour de son bâti, cela peut-être parfois au delà de sa propre limite de propriété.

Il vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments et **doit être réalisé chaque année**.

### Comment ça marche ?

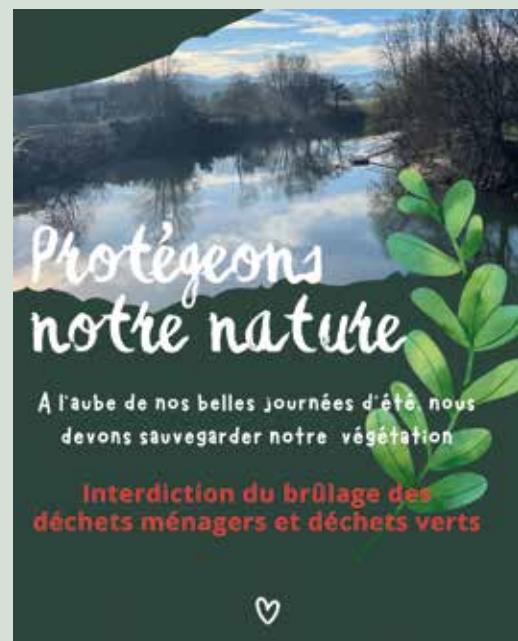


C'est au propriétaire A de débroussailler 50 m autour de son habitation, donc chez lui et chez le propriétaire B

!/ Pour en savoir plus  
[jedebroussaille.gouv.fr](http://jedebroussaille.gouv.fr)



Le petit +  
Retrouvez tous les documents relatifs à l'OLD sur le site [www.villefranque.fr/prevention-gestion-des-risques](http://www.villefranque.fr/prevention-gestion-des-risques)



## Le débroussaillement désigne plusieurs types de travaux, des plus simples aux plus techniques, tous nécessaires pour protéger sa maison en cas de feu.

**J'ENTREPRENDS LES TRAVAUX LES PLUS LOURDS** pour créer des discontinuités dans la végétation afin de limiter et ralentir la progression du feu en cas d'incendie.

- Je coupe les branches ou les arbres en contact avec ma maison et, quand c'est obligatoire, les arbres trop proches les uns des autres.
- Je supprime les arbustes situés sous les arbres.

**J'ENTRETIENS** pour réduire la masse de végétaux au sol et créer une ceinture de sécurité autour de ma maison.

- Je tonds l'herbe et je coupe les broussailles.
- J'élague les branches basses des arbres.
- Je taille mes haies.

**JE NETTOIE** pour supprimer des combustibles potentiels des alentours de ma maison.

- J'élimine les résidus issus du débroussaillement (broyage, compostage, mise en déchetterie...).
- J'éloigne les réserves de bois de mon habitation.
- Je retire les feuilles et les aiguilles de la toiture et des gouttières.

**AYONS  
LES BONS  
RÉFLEXES**

# Le petit Gure

L'info des 6 à 11 ans

## Tous en vélo ! Denok bizikletaz!

Si tu profitais des belles journées pour faire du vélo ?  
Eguraldi ederra baliatuko bazenu bizikletaz ibiltzeko?

Tu peux t'amuser à vélo dans notre village ...  
Gure herrian bizikletaz liberti zaitezke...

Chemin de halage, terrain Bmx,  
fronton, autour du terrain de foot....  
Zirga bidean, BMX zelaian, pilota  
plazan, futbol zelaiaren inguruan...



Pédaler, c'est bien pour ta santé ....  
et pour la planète !  
Pedalei eragitea osasunerako ona da...  
baita planetarako ere!

## Quelques conseils pour circuler à vélo...



**Vérifie le bon état de ton vélo**  
(pneus, freins, éclairage, sonnette)

**Zure bizikletaren egoera ona segurtatu** (gurpil azalak, arrastak, argiak, xilintxa)



**N'oublie pas ton casque**  
(obligatoire pour les - de 12 ans)  
et règle la hauteur de ton guidon

**Kaskoa ez ahantz** (1 - 12 urte artekoendako baitezpadakoa)  
eta eskulekuaren goratasuna doitu

# 3



**Emporte un goûter, de l'eau et un kit de réparation !**

**Krakada bat, ura eta konpontzeko kit bat eraman!**

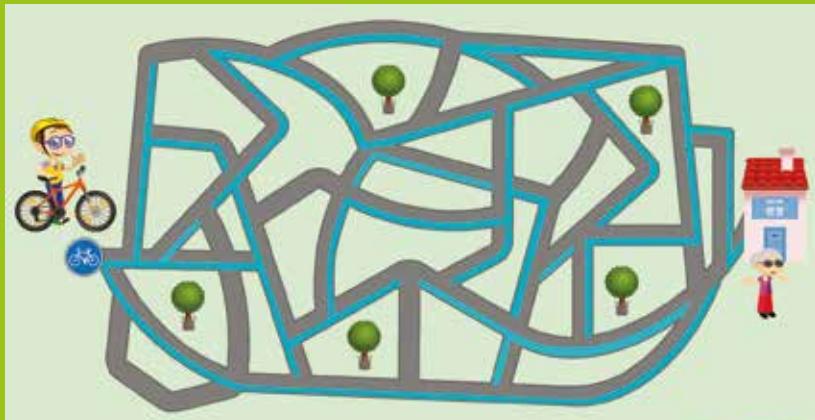
# 4



**Ton vélo n'a pas de clignotant ! N'oublie pas de tendre la main pour indiquer que tu tournes !**

**Zure bizikletak keinukaririk ez du!**  
Ez ahantz besoa  
luzatzea itzuliko zarela  
jakinarazteko!

## Amuse-toi !



### Les pistes cyclables

Aide Andrea à se rendre chez ses grands-parents sans quitter les pistes cyclables bleues !



### En ville

Relie les points de 1 à 73 et tu sauras comment fait Sophie pour tourner à droite à vélo.

# La gazette d'Oihan Bazter

Bonjour Millafrangars !

Voici la suite de nos aventures :

## Les coussins brodés en forme de cœur :

Pour Octobre Rose, nous essayons toujours de nous mobiliser.

Cette année, nous avons décidé de fabriquer des coussins en forme de cœur pour les femmes atteintes du cancer du sein. Nous avons brodé des fleurs, des animaux, des phénix, mais aussi des mots ou des phrases encourageantes et positives.

Dominique Godard nous a aidés à coordonner cela. Les brodeuses de la Résidence Harriola, les découpeuses de tissus d'A Noste le Gargale et de l'accueil jour d'Anglet nous ont prêté main-forte, tout comme Babeth l'une des assistantes maternelles de Villefranque et Dominique, la fille de notre Josette F. Merci à tous !

Lors d'une rencontre autour du jeu, les enfants de l'école ont fait part de leur voeu le plus cher : que leur camarade Emmy guérisse. Du coup, nous avons eu l'idée de lui faire 2 coeurs roses (sa couleur préférée). Ses camarades ont pu signer les coussins de cette jolie petite guerrière. *Hélas, au moment de cette parution, malgré son courage et sa résilience, cette petite puce nous a quittés, emportée par la maladie. Toutes nos pensées accompagnent ses proches...*

## Raclette géante

À la Maison pour Tous, les établissements de l'ADAPA se sont réunis pour une raclette géante et un karaoké. Ah ! Le jambon de Bayonne, les oignons précuits, les champignons, la patate et surtout le fromage coulant. Un délice !

## La cidrerie

Suite à notre travail acharné durant la période de Noël, nous nous sommes octroyé comme récompense une sortie Cidrerie. Nous en avons bien profité.

## Les nounous

Les nounous de Villefranque : Babeth, Caroline, Virginie et les petiots sont venus faire des cookies. Tout est bon cru ou cuit ! Les enfants sont tellement mignons ! Ces adorables petits anges sont tous revenus pour chercher les œufs de Pâques et faire de jolis lapins. Un moment plein de joie et de tendresse.



## Les ateliers d'Andréa

Le vendredi, Andréa vient faire remuer les méninges et raviver la mémoire de façon ludique. Ça chauffe et ça rigole ! Ces ateliers, toujours dans la bonne humeur, sont ouverts aux Millafrangars qui le souhaitent. Ils se déroulent tous les vendredis de 15h à 16h à la résidence Oihan Bazter. Venez nous rejoindre !

## Jeux et pâtisserie

Les CM2 de l'école publique sont venus faire un parcours dans le bois d'Oihan Bazter.

Ce jour-là, le soleil était présent, même au Pays Basque ça arrive...

À la fin de la course, les enfants devaient mimer des mots (exemple : coton tige). Certains sont doués et d'autres moins... on n'a jamais deviné le mot « oiseau » ! C'était drôle !

Les CM1 de l'école publique viennent à chaque période, juste avant les vacances, faire de la pâtisserie avec nous. Cette année les cookies nous ont fait envie. Nous avons cuisiné et goûté ensemble.

## Repas caritatif

Avec l'école du Sacré-Cœur, nous avons participé au repas caritatif de l'école. Les parents cuisinent sacrément bien, on reviendra l'année prochaine ! Merci à vous tous pour votre accueil !

## Repas quizz

Pendant ces vacances d'avril, les ados de Nimiñoak sont venus cuisiner et manger américain : des hamburgers/frites. Ensemble, nous avons joué au pendu, à l'eau ponk, aux osselets et nous avons fait un quizz !

Les jeunes contre les seniors. Personne ne s'est laissé faire. Les buzzers ont sonné à tout va. On s'est bien amusés. Nous avons fini ex æquo ; on aurait voulu, on n'aurait pas pu !

À bientôt, et n'hésitez à pousser la porte de la Résidence, vous y serez toujours bien accueillis !

# Marmitako

## d'Oihan Bazter

### Les Ingrediénts

Pour 4/6 personnes :

- 800 g de thon sans peau ni arrêtes
- 500 g de pommes de terre
- 4 oignons
- 1 gousse d'ail
- 3 boîtes de tomates pelées
- 2 poivrons verts (ou mélange piments/poivrons)
- 1 poivron rouge
- 1/3 de litre de vin blanc
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 bouquet de persil
- 1 pincée de piment d'Espelette
- 1 pincée de sel

Pour faire le fumet :

- 1 tête de thon
- 1 bouquet garni
- 1 carotte
- 15 g de beurre

### La recette

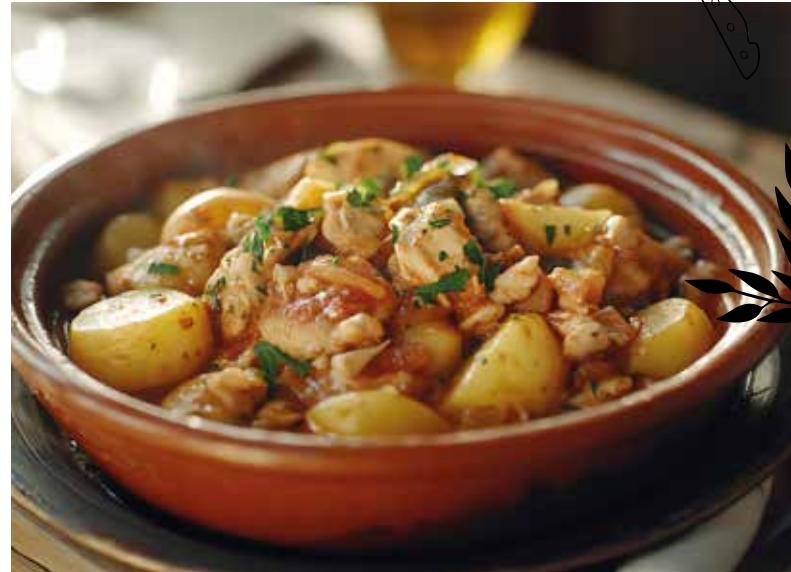
Nous avons une version courte et une version longue !

Pour la version façon Amatxi, il faut 2 jours, car il faut faire le fumet de poisson. Sinon, vous en trouverez dans une grande surface.

Dans un grand faitout, vous faites suer quelques minutes un oignon et une carotte émincés dans du beurre et de l'huile d'olive. Ajouter la tête de thon, vidée et lavée, le vin blanc (15 cl), mettre le bouquet garni et finir de mouiller à hauteur, avec de l'eau. Porter à ébullition puis laisser mijoter ensuite pendant 30 minutes. Bien écumer régulièrement. Enlever ensuite la tête de thon, et filtrer le bouillon à travers une passoire. Le mettre au réfrigérateur. Pour sauter cette étape : acheter du fumet de poisson tout prêt !

#### Jour J du Marmitako

Sortir le fumet de poisson du réfrigérateur. Dans une marmite, faire roussir les morceaux de thon, un aller-retour et tout le monde dehors ! Ajouter ensuite les tomates coupées en quartiers et l'ail pelé et émincé. Faire cuire environ 15 à 20 minutes à feu doux. Passer au mixeur. Ensuite il y a 2 écoles :



#### Première « façon Amatxi » :

Incorporer les pommes de terre avec un verre d'eau dans la tombée de tomate. Normalement, elles doivent être « cassées », pour assurer une meilleure liaison de la sauce. Assaisonner.

#### Seconde version :

Les pommes de terre sont cuites à part, avec un peu de fumet de poisson et une boîte de sauce tomate. Recouvrir d'eau.

Puis, faire revenir à feu doux dans une poêle, l'huile d'olive, l'oignon haché et les poivrons coupés en dés. On retrouve toutes les couleurs du drapeau basque non ?

Bien mélanger et assaisonner. Verser le tout dans la marmite de tomates.

Mouiller avec le vin blanc restant (environ 20 cl) et mouiller ensuite à hauteur avec le fumet de poisson. Mélanger.

Ne pas oublier le piment d'Espelette. Cuire environ 20-25 minutes à feu doux.

5 minutes avant de servir, ajouter les dés de thon. Le thon ne doit pas cuire davantage sinon il deviendrait sec. Goûter, rectifier l'assaisonnement si nécessaire. Servir bouillant dans une cazuela.

Pour la seconde version, les pommes de terre sont écrasées à la fourchette dans une assiette puis recouvertes de sauce. Bon appétit !

Rencontre

## Des petites mains en soutien au quotidien de nos aînés

**570 000** : c'est le nombre d'aides à domicile en France

**Rencontre entre une aide à domicile, Elizabeth Y., et Louise D., une bénéficiaire de ce service mis en place par le CCAS de Saint-Pierre-d'Irube.**

### Elizabeth, pouvez-vous vous présenter ?

**E.Y.** : Je m'appelle Elizabeth Y., je suis née au Chili, j'ai 40 ans et je suis maman de 2 fillettes scolarisées sur Villefranque. Depuis 2016, j'habite Villefranque avec mon mari, lui-même originaire de cette commune.

### Depuis combien de temps travaillez-vous au service des personnes âgées et pourquoi ce métier ?

**E.Y.** : Je travaille depuis novembre 2024 pour le CCAS de Saint-Pierre-d'Irube. Mais j'ai commencé cette activité, il y a déjà 6 ans. De plus, j'ai un complément d'activité, je suis aussi professeur de SVT via Acadomia (j'enseignais cette matière au Chili). Ce que j'aime dans ce métier, c'est échanger avec les personnes, partager plein de choses et de moments avec elles, nos tâches sont variées. Elles me touchent par leur gentillesse et leur fragilité. Je suis quelqu'un de sensible et patiente, alors c'est un très joli métier ! Il est vrai que ce n'est pas toujours facile, mais j'y trouve mon équilibre. C'est important pour durer.

### Quelle est la journée type d'une aide à domicile ?

**E.Y.** : Je commence à peu près vers 9h, 9h15. J'ai minimum 4 bénéficiaires (maximum 7) dans la journée ; le temps auprès de chacun varie en fonction du volume horaire attribué selon les besoins et les missions demandées. Je travaille sur Villefranque, mais aussi sur Urt et Saint-Pierre-d'Irube. On peut accompagner la personne faire ses courses, à un rendez-vous médical, faire du ménage, préparer les repas.

Avec Louise, on aime bien préparer la compote ! Chez certains bénéficiaires, je peux les aider à s'habiller ou se déshabiller, leur tenir compagnie, les faire marcher. Mais toujours dans l'idée que mon travail apporte une présence, un lien social.

### Quel lien tissez-vous avec les bénéficiaires ?

**E.Y.** : Quand je commence à intervenir, les premiers temps, les personnes âgées sont un peu fermées, distantes voire méfiantes. C'est compréhensible ; elles me laissent rentrer dans leur intimité, leur foyer et me trouvent très jeune pour savoir et comprendre leur quotidien de personne âgée... Et puis, peu à peu, la confiance s'installe. Je suis à l'écoute et attentive à ce qu'elles veulent faire, ce dont elles ont envie, je m'adapte à leurs besoins, on parle beaucoup de leur vie... J'avoue que de mon côté, je suis très gâtée aussi. Louise a toujours une petite attention, « un petit cadeau pour mes filles ».

### Avez-vous un conseil à donner pour les jeunes qui se dirigent vers ce métier ?

**E.Y.** : Il ne faut pas avoir peur. On pourrait penser que c'est trop compliqué, dur, que le public est difficile... Il faut se donner du temps, apprendre à connaître les séniors pour grandir dans ce métier... Ils nous apprennent beaucoup de choses sur la vie. Pour bien aider la personne, il est important d'être constamment à l'écoute, d'analyser les situations et ne surtout pas abandonner au premier obstacle. Louise nous confiera : « je lui fais confiance, elle apaise mon quotidien ». Quoi de plus beau que ces mots pour décrire ce métier !

**Sous le regard attendri de son fils Serge, Louise D. va se confier avec une certaine retenue mais son regard en dit long...**



**Louise, pouvez-vous vous présenter ?**

**L.D.** : J'ai 79 ans et je suis veuve depuis deux ans. J'ai 4 enfants (3 garçons et 1 fille). J'étais employée de maison et agricultrice (exploitation familiale) : un métier dur. Serge nous confiera que sa mère était très affectueuse et que malgré son activité, elle trouvait le temps de s'occuper d'eux.

**Pourquoi avoir fait appel au CCAS de Saint-Pierre-d'Irube pour une aide à domicile et depuis combien de temps ?**

**L.D.** : En 2014, mon mari a commencé à être malade, c'est lui qui en a bénéficié le premier. L'aide à domicile est venue jusqu'à 6 heures par semaine. À la suite du décès de mon mari en 2023, j'étais malade moi aussi, et au regard de mon état de santé, j'ai pu continuer à bénéficier de cette aide qui a augmenté depuis mon AVC. Serge souligne la réactivité du CCAS de Saint-Pierre-d'Irube pour avoir répondu présent à chaque demande d'heures supplémentaires.

**Quelle aide vous apporte Elizabeth ? Quelles qualités faut-il avoir pour faire ce métier ?**

**L.D.** : Elle est très réactive, autonome et volontaire : «elle laisse toujours ce qu'elle est en train de faire pour m'aider !» Elle est très humaine. «Vous savez ce n'est pas facile de faire rentrer dans son foyer une personne qu'on ne connaît pas... Elizabeth, c'est une personne de confiance ». Serge ajoute qu'elles sont deux aides à domicile à soutenir sa maman et, comme Elizabeth, Angéline est formidable aussi ! Leur présence quotidienne, leur disponibilité et le dévouement dont elles font preuve ont créé un véritable lien d'attachement entre ces deux générations.

**Un mot pour décrire ce métier ?**

**L.D.** : De la compagnie et de l'apaisement.

**Que diriez-vous à une personne qui hésite à faire appel à ce service ?**

**L.D.** : « Demande, tu verras bien ! Ça se passe bien ... »



Le CCAS de Saint Pierre d'Irube recherche des aides à domicile

CDD à temps partiel  
Évolution rapide possible  
Travail 4 à 5 jours par semaine  
Rémunération majorée les dimanches et jours fériés.  
Temps de trajet rémunéré entre les missions et  
Indemnités kilométriques pour les déplacements.



Merci d'envoyer votre candidature au CCAS de Saint-Pierre-d'Irube : [ccas@saintpierredirube.fr](mailto:ccas@saintpierredirube.fr)

Vous pouvez également téléphoner au 05 59 44 03 53

# École publique

## Les mots du cross

Lac de Lahonce – 8 avril 2025

arrivée adrénaline exaltant  
tristesse ambiance se dépasser  
classement sprinter effort  
déchirure accélérer chaleur fatigant tomber  
**amusant** boire difficile long  
spectateur facile mouvements  
physique stressant sportif point de côté  
épuisant déshydratant acclamer endurance  
**encouragements** premier  
courir lâcher gérer essoufflé trottiner  
assoiffé foncer souffler respirer  
**départ** courbatures entraînement  
**mental** décoiffé confiance échauffement  
sueur technique échappée peloton  
transpirer musculation  
**concurrence possible**



## Jeux de rime et de course avec Oihan Bazter

1<sup>er</sup> avril 2025

Cet après-midi-là, nous avons fait un parcours où il fallait courir, sauter pardessus des obstacles et aller le plus vite possible.

En arrivant, Anaïs nous a collé des poissons d'avril sur le torse.

Il y avait deux équipes les Bleus et les Rouges. Le parcours s'effectuait en relais. Quand le coureur finissait le parcours, il devait piocher des mots qu'on devait mimer aux résidents d'Oihan Bazter. S'ils trouvaient le mot mimé, l'équipe gagnait un point. Puis le suivant partait.

Il était possible de gagner des points en plus en collant les poissons dans le dos des résidents, discrètement, un point par poisson collé.

L'équipe des Rouges a gagné.

Pour clôturer cet après-midi, nous avons eu droit à un goûter puis un petit jeu collectif. Nous avons passé un très bon moment, nous étions très heureux.

Les élèves de CM1/CM2

# École privée



## Projet culturel en maternelle : le théâtre d'ombres

Cette année, les maîtresses de maternelle ont fait le choix de monter avec leurs 15 GS de maternelle un projet d'écriture de conte. Pour ce faire, elles ont fait appel à l'artiste Nina Garcia, artiste plasticienne, pour fabriquer des personnages rigolos issus du quotidien de la maison et créer avec eux un théâtre d'ombres. Ainsi au départ, les enfants ont travaillé en classe le vocabulaire de la maison, des différentes pièces et des éléments qui les composent. De plus, ils ont travaillé en sciences avec leur maîtresse sur les ombres et la lumière.

Ils ont également assisté au spectacle « l'ombre des choses » de la compagnie TANGRAM KOLLEKTIV à la salle Harri Xuri de Louhossoa le 11 Février dernier.

Puis, chacun d'eux a amené un objet de la maison dans le but de le présenter à Nina et d'en faire un personnage de leur histoire. Ainsi, depuis le 11 mars, à raison de 2 ou 3 heures par semaine, les enfants ont imaginé, créé, dessiné, découpé leurs personnages et les décors de leur histoire. Les aventures de l'intrépide GUGUS le bus, de ce coquin de LUCIEN le chien et Madame Le Plante ont pris forme sous leurs doigts et dans leur tête !

Enfin, mardi 15 avril, après 12 heures de travail intense, les enfants ont eu le plaisir de raconter LEUR histoire devant leurs camarades de petite et moyenne sections mais aussi les GRANDS de CP CE1 ! Bref, un public averti ! Heureusement, tout s'est bien passé, les enfants connaissaient leur texte et le public a été impressionné par la projection sur grand écran de l'ombre de leurs personnages et de leurs dessins !

La lecture s'est terminée sous les applaudissements nourris des petits et des grands !

Bravo les artistes et un grand merci à Nina !



## Un repas solidaire pour Madagascar

Comme chaque année pendant le temps de Carême, nous organisons une action de solidarité au profit d'une association. C'est un temps fort pour les enfants de l'école où le partage trouve tout son sens !

Cette année, l'argent de notre repas partagé servira à soutenir une école malgache. Lors de leur dernier voyage à Madagascar, Marie-Christine ALFONSO, l'une des maitresses de maternelle et sa famille ont rencontré les enseignants de l'école « MAHASOA », des éducateurs qui ont choisi d'accueillir, dans leur établissement, de nombreux enfants porteurs de handicap (1/4 des effectifs de l'école) mais aussi de s'occuper des enfants défavorisés des alentours. La devise de Mahasoa est « Inclure pour faire le bien ». Les dons recueillis lors de ce repas seront entièrement reversés à cette école notamment pour l'achat de matériel scolaire et de médicaments.

Un grand bravo à tous les généreux donateurs: enfants, parents, bénévoles, enseignantes, ATSEM, résidents d'Oihan Bazter... grâce à la participation de tous, ce sont 697 € qui ont été récoltés !

# Feuille de route 2025

## Nos engagements

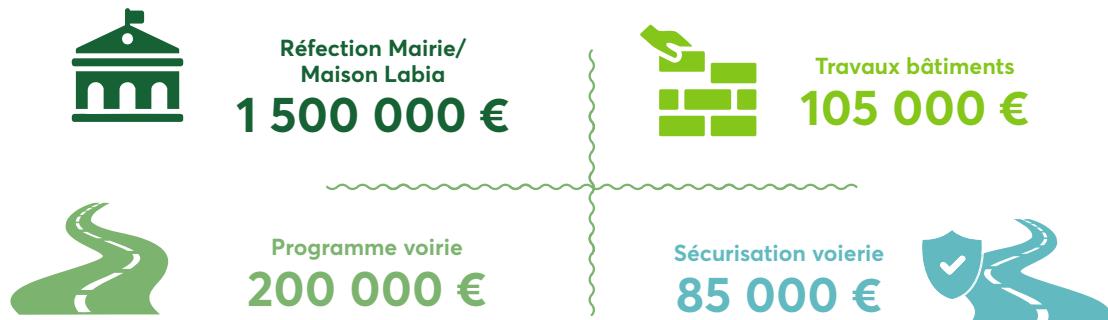
**Budget primitif**  
**5 967 431 €**



**Dépenses de fonctionnement**



**Dépenses d'investissement**



### Promis en 2024

La municipalité a choisi de ne pas faire évoluer les taux pour cette année. L'évolution des impôts et taxes s'explique cette année par la revalorisation des bases d'imposition (1.7 % pour la plupart d'entre elles).

### Maitrise des charges de fonctionnement

On préserve la capacité d'autofinancement en rationalisant l'éclairage public, la gestion des déchets cantine, une location optimisée (pôle santé, nouveaux commerces et services).

### Maintien d'un haut niveau d'investissement

Poursuite de la réhabilitation et extension de la Mairie, programme de voirie communale, sécurisation de certaines voies communales et création de quais-bus, entretien des bâtiments communaux ...

### Recettes investissement

Après avoir autofinancé l'ensemble des investissements réalisés depuis 2020 grâce entre autres à la vente des terrains communaux, et la vente des lots de la maison de santé, la commune devra procéder en 2025 à un emprunt, notamment pour les travaux de la Mairie et la Maison Labia, évalué environ à 1 M€.

Malgré cet emprunt, l'endettement communal (élevé à ce jour à 325 633.63 €) restera en-dessous de 4 années de capacité de désendettement.

### Travaux

#### Bar restaurant Le Trinquet

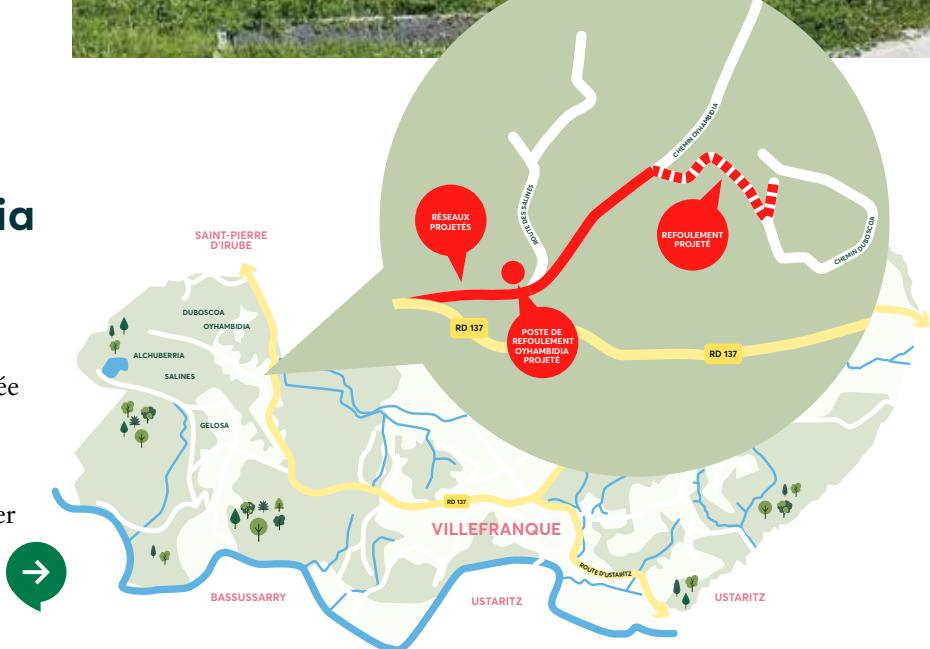
La commune a engagé des travaux d'agrandissement pour un montant de 146 700 €. Ces dépenses sont couvertes par la vente en 2024 du pas de porte à l'exploitant actuel et le versement des loyers.

# Le point sur les derniers Travaux dans la commune



## Travaux d'assainissement Chemin Oyhambidia et au Quartier bas

La zone Duboscoa est maintenant terminée. Le chemin Oyhambidia et la zone de RD 137 jusqu'à l'entrée du Quartier Bas vont donc pouvoir être raccordés à l'assainissement collectif. Ces rattachements seront réalisés durant l'été afin de perturber le moins possible la circulation. Les travaux de réfection de la chaussée du chemin Oyhambidia seront réalisés ensuite.



# Rénovation de la Mairie

**Fabrication des futures tables de la salle du Conseil municipal.**

**Rencontre avec les élèves du Lycée Cantau et leur professeur Philippe Moine.**

Interview

## Philippe Moine Professeur de menuiserie

**Dites- nous... On parle de menuiserie ou d'ébénisterie ?**

**P.M.** : Ici, on enseigne la menuiserie, l'agencement et la fabrication des meubles, ce qui n'est pas forcément de l'ébénisterie. L'ébénisterie est ce qu'on appelle un métier d'art avec des techniques de plaquage, de sculpture que nous n'avons pas dans notre formation.

**M. Moine, je vous laisse vous présenter :**

**P.M.** : Je suis Philippe Moine, j'ai une formation initiale d'ébéniste. J'ai passé un brevet de technicien (BT) en ébénisterie puis un BTS de fabrication de meuble et j'ai commencé à enseigner en tant que « maître auxiliaire » (non titulaire) à 21 ans. J'ai passé le concours d'enseignant 4 ans plus tard. J'ai d'abord enseigné à Louis-de-Foix jusqu'en 2002. Et depuis, je suis en poste au Lycée Cantau.

**Vous enseignez tous les niveaux ?**

**P.M.** : J'enseigne en CAP et en Bac Pro.

**De quelle manière, avez-vous travaillé la conception de la table du Conseil ?**

**P.M.** : J'ai travaillé en collaboration avec l'architecte Camille Bollet de l'agence Chunky. Elle m'a proposé un avant-projet que j'ai pu modifier, tout en tenant compte des contraintes techniques et des difficultés supplémentaires que j'ai volontairement ajoutées. En effet, nous pouvons faire des usinages avec une machine à commande numérique qui permet de faire des projets ambitieux et par conséquent susciter des vocations.

**La Mairie avait-elle des exigences dans la forme, dans la matière, dans la dimension ?**

**P.M.** : Oui effectivement, j'avais des dimensions à respecter. Grâce aux plans de la future salle du Conseil municipal, j'ai réétudié un peu l'ensemble, de façon à permettre une meilleure circulation autour des tables, de trouver la formule la plus adaptée pour avoir un maximum de convivialité. Je peux vous le confier : le métier de designer m'aurait plu, travailler la conception m'apporte du plaisir. Concernant la matière, le bois des tables est du noyer US et du chêne, des bois nobles.

**Combien de tables seront fabriquées ?**

**P.M.** : La commande est de 16 tables (8 tables droites et 8 arrondies). Afin que les élèves puissent arriver au bout de l'assemblage avant la fin de l'année scolaire, nous aimerions en finir une dizaine d'ici juin.

**Combien d'élèves travaillent sur cette réalisation ?**

**P.M.** : 9 élèves de CAP participent au projet. Il faut environ 40h de travail pour fabriquer une table. Au fur et à mesure que les choses prennent forme, les élèves se prennent au jeu et la réalisation suscite leur intérêt. Ils acquièrent de l'autonomie et de la confiance en eux. De plus, point non négligeable, ils devront expliquer chacun une partie du projet à l'oral de leur examen. Cette commande est extrêmement valorisante pour ce métier et pour tous ces jeunes cela représente une valeur ajoutée et une reconnaissance bien méritée.



## Interview

# Yannick Goni Élève CAP menuiserie



### Peux-tu te présenter ?

**Y.G.** : Je m'appelle Yannick Goni, je suis en terminale CAP menuiserie.

### Pourquoi ce choix de filière ?

**Y.G.** : Depuis mes 11 ans, j'ai envie de faire ce métier. J'aime travailler le bois. L'année prochaine, je compte faire mon bac professionnel en alternance à Cantau, j'ai déjà une entreprise dans laquelle j'ai effectué 3 stages auparavant.

### Dans cette réalisation, qu'est-ce qui est compliqué, comment vous organisez-vous ?

**Y.G.** : Le plus compliqué est surtout le tracé sur les planches. Nous devons analyser chaque morceau, car il y a beaucoup de nœuds dans le bois. Il faut essayer d'optimiser le plus possible pour avoir le moins de pertes possibles ! Dès le départ, nous avons été confrontés à de véritables exigences. Ensuite, nous devons être très attentifs et minutieux sur les collages, les usinages et les assemblages. L'enjeu est de taille. Dans cet ouvrage, nous avons chacun un rôle, avec des missions bien définies par notre professeur. Nous travaillons souvent en binôme.



**Sur cette réalisation, il y a des attentes, un niveau de rigueur... À 16 ans, comment gères-tu tes émotions ?**

**Y.G.** : Effectivement, il y a un défi ! C'est un projet compliqué et c'est aussi un budget pour l'école qui investit là-dedans. Et du coup, il ne faut pas se louper. En stage, j'ai déjà été confronté à ce type de situation, donc c'est un peu plus simple. Et ici, notre enseignant est là pour nous aider. De plus, nous avons une bonne cohésion d'équipe, ce qui facilite beaucoup les choses.

**On va se revoir vite pour l'assemblage, et tu auras l'occasion de venir voir le résultat sur place...**

**Y.G.** : Je suis déjà venu sur le chantier avec l'entreprise Gaillard quand j'ai effectué mon stage. J'espère que l'année prochaine en Bac Pro, je pourrai venir découvrir le résultat ! ça va être trop beau !





## Jérôme LAGOURGUE pour l'entreprise **LAGOURGUE**



### Jérôme, je vous laisse vous présenter ?

**J.L.** : Je suis Jérôme Lagourgue, le co-gérant de l'entreprise Lagourgue terrassement située à Villefranque dans la zone Duboscoa depuis 2019. C'est une entreprise familiale créée par mon père en 1994, qui compte 12 personnes à ce jour. Nous nous sommes installés sur la commune de Villefranque, car il nous fallait un site plus grand pour développer notre activité. L'entreprise réalise des travaux d'assainissement, voirie et réseaux divers. En parallèle, on recycle les déchets inertes (béton, enrobé, tuiles, briques).

J'ai rejoint l'entreprise en tant qu'apprenti, en 2017, après une licence professionnelle et une école d'ingénieur en alternance. Je suis la deuxième génération.

### Vous avez répondu à l'appel d'offres lancé par la Mairie. Sur quel lot intervenez-vous ?

**J.L.** : Nous intervenons sur le lot VRD (voirie et réseaux divers). Cela consiste dans un premier temps à la remise à neuf de tous les réseaux d'évacuation (eaux pluviales, eaux usées, électricité et télécom). Dans un second temps, nous réalisons la finition de voirie : les petites murettes, les escaliers, les bétons désactivés et dans la zone des commerces, tous les enrobés et cheminements.

### Est-ce que vous avez eu des contraintes ?

**J.L.** : Nous n'avons rencontré que peu de contraintes car les réseaux étaient en assez bon état. Et les contraintes présentes étaient classiques : la cohabitation, le planning, la météo.

### Avez-vous participé aux réunions hebdomadaires ?

**J.L.** : Oui, tout à fait ; ce qui a permis de se coordonner avec l'ensemble des interventions. La nôtre était liée à l'avancement de chaque lot. Dans l'ensemble, les choses se sont bien passées, et les délais ont été respectés.



### Avez-vous fini le chantier ?

**J.L.** : Nous avons fini la première phase qui consistait àachever les voiries entre la mairie et les commerces. Nous interviendrons à nouveau à la toute fin du chantier, pour terminer les voiries périphériques de la mairie avec le dallage de pierres. Pour ce qui nous concerne, le chantier est réalisé à 90%.

### Pouvez-vous nous parler de la partie recyclage de votre entreprise ?

**J.L.** : Sur les chantiers, nous récupérons une grande quantité des déchets produits : gravats béton, d'enrobés, des anciens empierrements... que nous amenons sur un site à la zone Duboscoa. Là, ils sont triés, analysés, broyés et recyclés en cailloux. L'avantage est d'avoir le déchet recyclé près de chez nous. Cela permet de privilégier l'économie circulaire, grâce au circuit court d'approvisionnement. On participe à préserver la ressource naturelle, en évitant d'épuiser prématurément les carrières. Et par la même occasion, on réduit l'impact carbone ! Cela ne présente que des avantages !



Nouveau !

# Commerces et services



## Pizza Labia

Nouveau commerce de restauration rapide sur Villefranque ouvert du jeudi au lundi de 12h à 14h et de 18h45 à 21h30 (fermé le dimanche midi, mardi et mercredi). Possibilité de manger sur place.

Associés sur une enseigne Go-Warung au centre commercial Ametzondo, Amaury et Nicolas (habitants de notre village) ont décidé d'ouvrir une pizzeria sur notre commune avec un large choix de pizzas et burgers.

Ils sont accompagnés de Nathan et Benjamin pour la partie production.

**Le plus :** un distributeur de pizzas 24h/24h

Retrouvez-nous sur les réseaux



## MAM Luma Txikia

Nous sommes 3 assistantes maternelles agréées, Cindy, Elodie et Manon, qui travaillons au sein de la MAM Luma Txikia.

Cet espace a été rénové, pensé et agencé pour accueillir les tout-petits et leur permettre de grandir et s'épanouir dans ce lieu entièrement conçu pour eux.

**La MAM est ouverte de 7h à 18h, lundi, mardi, jeudi et vendredi. Quelques places sont encore disponibles !**



Pour nous contacter

[mamlumatxikia@gmail.com](mailto:mamlumatxikia@gmail.com)

06 67 94 44 02

## LOLIKO



Le salon de coiffure LOLIKO a mis son empreinte dans ce nouvel espace. Christelle vous accueille tout en cosy, pour un moment de détente et de beauté. (Fermé le lundi)





Focus sur

## Un élu

### Rencontre avec **Bastien DUHALDE**

**Faisons connaissance avec  
le benjamin des adjoints, mais  
pas le moins expérimenté !  
Aussi discret qu'investi,  
Bastien est un papa comblé  
qui vit à 100 à l'heure.**

#### Qui êtes- vous, Bastien DUHALDE ?

**B.D** : Natif de Villefranche, j'ai grandi, fréquenté l'école Sacré-Cœur, et toujours vécu ici. Dès mon plus jeune âge, j'ai eu la chance d'intégrer un groupe de 10 à 15 garçons du village de la même génération, qui sont devenus des amis. Nous avons grandi ensemble, à l'école et en dehors, et mon passage au collège Saint-Michel à Cambo m'a également permis de rencontrer et de côtoyer des jeunes de l'intérieur du Pays Basque. Avec le groupe des Milafrangars, nous avons fait partie des débuts de l'association Nimiñoak. Grâce à Yvan Castagné, nous avons pu découvrir des activités que nous ne pouvions pas effectuer avec nos parents. Nous n'avions pas la même mobilité familiale que maintenant, et le centre de loisirs proposait des activités top pour nous ! J'ai également été membre du Comité des Fêtes pendant 5 à 6 ans parce qu'il était important pour moi de contribuer à la vitalité du village.

Mes grands-parents paternels avaient une ferme, alors tout naturellement, les week-ends et les soirs après l'école, je m'amusais sur les tracteurs, toujours en extérieur. Je pense que c'est la raison pour laquelle je me suis orienté vers le domaine des travaux publics... J'ai aussi pratiqué le rugby à haut niveau. J'ai été professionnel pendant 3 ans, à Bayonne et à Brive, et en 2017, j'ai arrêté le rugby pro pour devenir chef

de chantier dans les travaux publics. C'était un choix un peu forcé, mais j'avais 25 ans et à cet âge-là, soit on a déjà percé, soit on raccroche. J'avais pourtant eu l'opportunité d'aller jouer ailleurs, notamment à Narbonne, mais je ne me sentais pas capable de partir loin du Pays Basque.

J'ai alors travaillé pendant 4 ans en tant que chef de chantier, et depuis 4 ans je suis conducteur de travaux, surtout dans la partie canalisations et réseaux. Je suis spécialisé dans la réfection et la création de réseaux d'eaux pour le compte de l'Agglomération (eaux potables et eaux usées).

Enfin, je suis marié et père d'un petit garçon.

**Depuis cinq ans maintenant, vous êtes adjoint aux Travaux, une commission de premier plan avec toutes les réalisations de ce mandat... Que représente ce domaine pour vous, et pourquoi avoir accepté ce poste ?**

**B.D** : Je suis effectivement adjoint aux Travaux, et fortement mobilisé sur les problématiques de voirie. Car pour ce qui concerne les bâtiments, nous avons la chance d'avoir un maire et plusieurs conseillers experts dans ce domaine. Cela me permet de me consacrer plus spécifiquement à la voirie. Les travaux de voirie

sont exigeants, et en début de mandat, il nous a fallu faire face à des urgences qui ont nécessité du temps, de l'énergie et des moyens. Mais il était indispensable de les réaliser !

Il faut dire que la topographie de Villefranque ne nous facilite pas la tâche ! C'est un village avec très peu de secteurs plats, donc beaucoup de dénivelé, ce qui entraîne automatiquement des problèmes de gestion des eaux de pluie. C'est pourquoi, les deux premières années du mandat ont été consacrées à régler les problématiques de gestion des eaux de pluie, au fur et à mesure des urgences qui se présentaient. Depuis deux ans, nous avons pu initier un vrai programme de réfection de la voirie, en veillant à adapter chaque revêtement de sol à chaque situation.

J'ai le sentiment que depuis une quinzaine d'années, l'objectif de la municipalité est de créer et de structurer un bourg convivial et vivant. Pour cela, il fallait permettre à la population d'accéder au cœur du village de façon sécurisée, notamment par la création ou l'agrandissement des trottoirs. Depuis quatre mandats, ce sont 500 à 600 mètres de trottoirs qui sont réalisés à chaque fois. Le but est de conserver un esprit de village, tout en créant des infrastructures qui permettent de sécuriser et favoriser l'accès des habitants au centre-bourg.

Quand Marc m'a proposé le poste d'adjoint, j'étais jeune et je ne connaissais pas le fonctionnement d'une Mairie. Même si j'ai toujours été impliqué dans la vie du village, les fonctions d'adjoint n'ont rien à voir avec ce que j'ai pu connaître précédemment. Comme j'ai toute confiance en Marc, et que son expérience m'a rassuré, j'ai dit banco ! Le fait de me lancer dans la cour des grands sans être passé par la case « conseiller municipal » m'a challengé tout de suite. Je me suis adapté aux situations, d'autant que je ne travaille pas seul. En plus des membres de ma commission, je m'appuie également sur Marie-Pierre SAUSSIE qui m'aide énormément, et sur Martin DURRITXAGUE ensuite relayé par Patrick ELIZALDE notre Directeur des Services Techniques. Il ne faut pas non plus oublier que nous disposons de cantonniers expérimentés et qui connaissent le territoire de la commune sur le bout des doigts. Ce qu'ils font, ils le font bien. C'est important d'être bien épaulé car qu'il s'agisse de nouveaux travaux ou de travaux d'entretien du patrimoine, une partie est réalisée en régie.

### En quoi consiste votre action, et où en êtes-vous de vos chantiers ?

**B.D** : Je travaille essentiellement au maintien et à l'amélioration des réseaux. Par ailleurs, en termes de « gros travaux structurants » pour la commune, je pense que nous sommes à jour des réalisations prévues en début de mandat !

**La réhabilitation du centre-bourg en un espace convivial et sécurisé permettant la circulation en toute sérénité et en toute tranquillité, voilà notre objectif**

Le tout premier chantier fut l'aménagement de l'aire de la Guinguette, avec la suppression du parking au pied du pont et la création d'un espace paysager. Ensuite nous avons aménagé la déviation de la route au Trinquet, puis la création des trottoirs d'Arlasia à Argizabal, divers gros travaux de soutènement chemin Poyloa, sans compter la construction du Pôle de santé, et actuellement la réfection de la Mairie.

En toile de fond du fonctionnement, nous procérons tout au long de l'année à des travaux d'entretien et de réfection de la voirie communale.

D'ici la fin du mandat, nous avons prévu de finaliser la création d'arrêts de bus au niveau d'Arlasia et d'Oyambidea. Ils entreront normalement en fonction pour la rentrée de septembre. Ensuite, nous mettrons l'accent sur la sécurisation de certains chemins, à la suite des opérations de comptage de circulation réalisées il y a quelques semaines. Rien de surprenant, puisque les arrêts de bus et la sécurisation de certains chemins s'inscrivent dans notre logique de sécurisation de la commune.

### Quelle vision de la ville portez- vous ? Par conséquent, quelles sont vos perspectives, vos axes prioritaires dans les mois à venir ?

Comme je l'ai dit précédemment, les choses sont déjà tracées pour la fin du mandat jusqu'en mars 2026. Si tout continue à se passer comme prévu, nous aurons réalisé tout ce qui était annoncé pour le mandat. L'objectif désormais est de poursuivre la dynamique de réfection des chemins communaux en place depuis deux ans.

La réhabilitation du centre-bourg en un espace convivial et sécurisé permettant la circulation en toute sérénité et en toute tranquillité, voilà notre objectif. Voir la population se rendre au bourg par les trottoirs ou à vélo, c'est vraiment le top !



## Extraits du conseil municipal du 17 décembre 2025

- Ordre du jour du conseil municipal du 17 décembre 2025 :
- Approbation du compte-rendu de la séance du 05 novembre 2024 et élection du secrétaire de séance.
  - Modification de la délibération 24\_09\_24\_2 portant création d'emplois d'agents recenseurs
  - Délibération mandatant le CDG64 pour la mise en concurrence d'un contrat-groupe d'assurance statutaire
  - Admissions en non-valeurs de créances irrécouvrables – Budget Général
  - Délégation au Maire de l'admission en non-valeur pour les créances de faible montant – Budget Général
  - Ouverture de crédits anticipée sur le BP 2025 à hauteur de 25% - Section d'investissement - Budget Général
  - Ouverture de crédits anticipée sur le BP 2025 à hauteur de 25% - Section d'investissement - Budget Annexe Bar - Restaurant
  - Modification du règlement intérieur des services périscolaires
  - Approbation du règlement intérieur des salles communales
  - Modification des tarifs de location des salles communales
  - Authorisation de supprimer des documents du fonds de la bibliothèque municipale
  - Convention d'occupation temporaire du domaine communal en vue de la réalisation et de l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques sur ombrière
  - Programme «FACE plan de relance EP» - Horloges astronomiques communicantes 2022 Approbation du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 23REP046
  - Entretien éclairage public – Gros Entretien - Programme «Sans subvention 2024» - Approbation du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 24GEEP270
  - Prévention, collecte, valorisation et traitement des déchets – Rapport annuel 2023 sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets
  - Convention avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque réglant les effets de l'adhésion au service commun «Observatoire Fiscal Partagé»
  - Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal
  - Questions diverses

### 1/ Modification de la délibération portant création d'emplois d'agents recenseurs

Par délibération en date du 24 septembre dernier, le Conseil Municipal a validé la création de 6 emplois d'agents recenseurs non titulaires, à temps non complet, à raison de 24h hebdomadaires pour la période allant du 8 janvier au 17 février 2025. Les dates de la formation organisée par l'INSEE pour les agents recenseur ont été fixées les 6 et 7 janvier 2025. Aussi, à compter de la date du 6 janvier, il conviendra que les agents soient sous contrat avec la commune.

Il est proposé de lisser le temps de travail des agents recenseurs sur l'intégralité de la période (6 semaines) et le porter à 20 heures par semaine. Les 6 agents recenseurs ont été recrutés et disposent d'une carte d'agent recenseur à présenter aux administrés.

### 2/ Délibération mandatant le CDG64 pour la mise en concurrence d'un contrat-groupe d'assurance statutaire

Les collectivités locales doivent verser obligatoirement aux agents les traitements et ou frais médicaux en cas d'accident du travail, des indemnités journalières en cas de maladie et de maternité, un capital en cas de décès... Les collectivités peuvent s'assurer contre ces risques dits « statutaires » pour le personnel territorial par le biais de contrats d'assurance.

Les centres de gestion peuvent proposer des contrats-groupe garantissant les collectivités territoriales adhérentes contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires.

Outre le respect des règles de la commande publique, cette démarche collective permet une mutualisation des risques et d'obtenir ainsi des taux et garanties financières attractives.

Le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques envisage de renouveler ces contrats-groupe après une procédure de mise en concurrence.

Dans ces conditions, la commune de Villefranque soumise à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurance, est intéressé(e) pour se joindre à la procédure de mise en concurrence effectuée par le CDG 64. Le mandat donné au Centre de Gestion par la présente délibération permet à la commune de Villefranque de conduire sa propre consultation d'assurance

et permet au CDG 64 de négocier, pour son compte, des contrats-groupe d'assurance statutaire auprès d'entreprises d'assurance agréée.

M. le Maire précise qu'il s'agit à ce stade de déléguer la mise en concurrence au Centre de Gestion, car la négociation a davantage de poids auprès des assureurs, considérant le nombre de communes concernées. En revanche, si les conditions négociées ne nous satisfont pas au regard de la couverture des risques qui sera proposée, la commune se réserve la possibilité de négocier pour son propre compte avec un autre assureur, pour une offre mieux ajustée à sa sinistralité actuelle.

### 7/ Modification du règlement intérieur des services périscolaires

Afin de tenir compte de certaines évolutions liées à la mise en place du portail famille, mais également dans le but d'intégrer certaines dispositions du règlement intérieur de l'école publique, validé en Conseil d'Ecole le 7 novembre dernier, des modifications ont été apportées au Règlement Intérieur des services périscolaires. Elles concernent à la fois les adaptations apportées au portail famille (par exemple : limite de prévenance pour inscription ou annulation fixée à 21h la veille au soir au lieu de 72 h précédemment), mais également l'intégration d'éléments du Règlement intérieur de l'école publique, notamment au sujet de la valeur nutritionnelle de la collation. Le but est d'être en cohérence avec la globalité des règles fixées par l'école.

### 8/ Approbation du règlement intérieur des salles communales

Au vu des nombreuses demandes de location des salles communales, le Conseil Municipal a souhaité se doter d'un cadre juridique et opérationnel afin d'établir précisément les conditions de ces locations. Le règlement intérieur de la location des salles communales a pour objectif de définir les modalités de réservation, d'utilisation et de gestion desdites salles, ainsi que les droits et obligations des utilisateurs. Il sera affiché sur le site internet de la commune et dans les locaux municipaux afin d'en assurer une large diffusion auprès des administrés.

Mme ARNOU détaille les mesures qui viennent modifier le règlement intérieur précédent.

- L'exclusivité des réservations est donnée aux Milafrangars. Les réservations extérieures étaient déjà peu nombreuses, mais la demande étant de plus en plus forte, il est souhaité conserver une priorité locale. Par conséquent, le réservataire demeure seul responsable de la location : il fournit son attestation d'assurance, effectue le paiement, donne la caution...afin d'éviter qu'un administré prête son nom pour un extérieur, sans en assumer les conséquences. Par conséquent, les tarifs pour les preneurs extérieurs sont supprimés.
- Pour la Maison pour Tous comme pour Bellevue, il est demandé que les repas ne soient effectués que le midi. Les réservations pour les repas du soir ne seront pas acceptées.
- Les associations locales qui font vivre et animent le village pourront déroger à la règle horaire du midi-minuit.

Il s'agit également d'adapter les règles face à des signalements de voisins parfois dérangés par des soirées festives, en particulier l'été, la Salle Bellevue n'étant réservée que du mois d'avril au mois d'octobre.

### 9/ Modification des tarifs de location des salles communales

La Commission « Sport – Jeunesse – Culture – Associations » a proposé une évolution des tarifs de location des salles communales comme suit :

Maison pour Tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>300 € pour les personnes domiciliées sur la Commune</li> <li>300 € pour les associations hors commune pour toute manifestation culturelle dont l'entrée est payante</li> <li>150 € la demi-journée en semaine pour des réunions occasionnelles</li> <li>300 € la journée en semaine pour des réunions occasionnelles</li> </ul>
Salle Ursuia (1 <sup>er</sup> étage de la Maison pour Tous)	<ul style="list-style-type: none"> <li>60 € la demi-journée</li> <li>120 € la journée</li> </ul>

Salle Baigura (1er étage de la Maison pour Tous)	<ul style="list-style-type: none"> <li>· 50 € la demi-journée</li> <li>· 100 € la journée</li> </ul>
Salle Bellevue (chemin Oyhambidea)	<ul style="list-style-type: none"> <li>· 300 € pour les personnes domiciliées sur la commune</li> </ul>

Mme ARNOU explique qu'une légère hausse tarifaire a été proposée par la Commission, et que les tarifs de location de la Maison pour Tous et de la salle Bellevue sont désormais alignés, les réservations couvrant l'ensemble du week-end.

Concernant les salles de réunion Ursuia et Baigura, elles n'offrent pas tout à fait les mêmes prestations, ce qui explique la différence de tarification, qu'il est proposé de maintenir.

## 10/ Autorisation de supprimer des documents du fonds de la bibliothèque municipale

Le « désherbage » est l'opération qui consiste à retirer du fonds de la bibliothèque un certain nombre de documents endommagés ou ne satisfaisant plus aux règles de la politique documentaire. Les collections de bibliothèque sont en effet la résultante d'un choix et se doivent d'être cohérentes.

Afin de rester attractives et de répondre aux besoins de la population, elles doivent faire l'objet d'un tri régulier, qui s'effectue en fonction des critères suivants : L'état physique du document, la présentation, l'esthétique, le nombre d'exemplaires, la date d'édition (dépot légal il y a plus de 15 années), le nombre d'années écoulées sans prêt, la valeur littéraire ou documentaire, la qualité des informations (contenu périmé, obsolète), l'existence ou non de documents de substitution

Il est proposé à l'assemblée que selon leur état, ces ouvrages pourront être cédés gratuitement à des institutions ou des associations ou être vendus (au tarif de 0,50 € pour les livres de poche et 1€ pour tous les autres livres, à l'occasion de ventes organisées par la bibliothèque municipale, soit dans ses lieux, soit lors de manifestations locales ou d'événements particuliers. Les sommes récoltées pourront être réaffectées au budget d'acquisition d'ouvrages de la bibliothèque) ou détruits et si possible valorisés comme papier à recycler.

Mme ARNOU explique qu'avec la prise de fonctions d'Aimée CAMY à la Bibliothèque municipale les mercredis et une semaine sur deux pendant les vacances, une nouvelle dynamique est en place. De même, les nouveaux bénévoles qui se sont impliqués dans la structure proposent davantage d'animations qui semblent plaire aux familles, parents et enfants répondant présents à chaque fois.

Il convient désormais de mettre les collections à la hauteur de cette dynamique, et de procéder à un tri réglementaire des fonds. Un premier désherbage a été effectué avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, mais cet entretien des collections doit être renouvelé.

## 11/ Convention d'occupation temporaire du domaine communal en vue de la réalisation et de l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques sur ombrière

Monsieur le Maire expose que la Commune a reçu une Manifestation Spontanée pour l'installation et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques installées sur le Parking terrain de moto cross. La Commune de Villefranque a pris acte du projet proposé par la société PSPA, partenariat entre la société EnR64, Terra Energies et le Groupe SEEYOUUSUN sur le site mentionné ci-dessus et des avantages qu'une telle réalisation pourra apporter.

En conséquence, la Commune a réalisé un Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrent en date du 26 avril 2024 au 10 mai 2024, conformément aux dispositions législatives applicables, auquel aucune réponse n'a été apportée.

Par la suite, la Commune a pris, en date du 21 mai 2024, une délibération aux fins de désigner comme lauréat et autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation temporaire avec la société PSPA. Cependant, le projet a fait l'objet d'un transfert au bénéfice d'un nouveau véhicule de portage dans le cadre de la mise en place des financements par grappe, la société PSPA II, il convient de régulariser la délibération initialement prise.

M BISAUTA explique qu'en raison d'un changement de statuts de la structure avec laquelle nous avions conventionné pour les ombrières, il convient de modifier la délibération initiale du 21 mai 2024, afin que la convention soit signée avec le prestataire adéquat : PSPA II.

## 14/ Prévention, collecte, valorisation et traitement des déchets – Rapport annuel 2023 sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets

Voici le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Le service en quelques chiffres : 191 307 tonnes de déchets ménagers collectés, soit 594 kg par habitant, valorisés à 69%. Le service compte 337 agents titulaires et 17 ambassadrices du tri. Il s'appuie sur 25 déchetteries. Au global, le coût du service de collecte et de valorisation des déchets s'est élevé à 52,5 M€.

L'Extension des Consignes de Tri se reflète dans la production globale de déchets avec une augmentation notable de la collecte sélective, et une baisse des ordures ménagères en conséquence.

La production de déchets :

	Tonnages 2023 (en %)	Tonnages 2023	Tonnage 2022	Performance 2023	Performance 2022	Evolution performance 2022/2023
Collecte sélective	16.9 %	32 363 T	28 489 T	101 kg/hab	89 kg/hab	+ 12 %
Déchetteries	40.5 %	77 543 T	80 279 T	241 kg/hab	252 kg/hab	- 4 %
Ordures ménagères	42.5 %	81 401 T	88 572 T	253/hab	278	- 9 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>191 307 T</b>	<b>197 340 T</b>	<b>594 kg/hab</b>	<b>619 kg/hab</b>	<b>- 4 %</b>

En 2023, nous avons produit chacun 594 kg de déchets en moyenne, passant ainsi sous la barre des 600 kg/habitant/an pour la première fois depuis la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Cela signifie que la production individuelle globale (tous flux confondus) a diminué. Le flux des ordures ménagères résiduelles, en particulier, a vu la production individuelle passer de 306 kg/an/habitant en 2017 à 253 kg/an/habitant en 2023 (-17,5%), au bénéfice de la collecte sélective et des déchets déposés en déchetteries, signe d'une meilleure gestion individuelle.

Le rapport annuel 2023 sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés sera tenu à disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et dans les mairies des communes membres, ainsi que sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

## 15/ Convention avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque réglant les effets de l'adhésion au service commun « Observatoire Fiscal Partagé »

La Communauté d'agglomération Pays Basque et ses communes membres se sont dotées d'un observatoire fiscal partagé depuis 2018.

La CAPB a ainsi déployé une offre d'ingénierie auprès de ses communes membres, en matière de fiscalité directe locale et de dotations.

Concrétisée au travers, notamment, de la mise à disposition d'un outil de pilotage et de gestion de la fiscalité directe locale et de l'organisation de cycles de permanences dans les Maisons de la Communauté, cette offre d'ingénierie est effective pour la quasi-totalité des communes du Pays Basque, avec une participation toujours plus forte des élus et des agents des communes qui s'organise désormais plus largement sous la forme de groupes de travail réunissant plusieurs communes voisines.

Cet observatoire fiscal partagé a vocation à accompagner les communes dans le domaine de la fiscalité directe locale en matière de suivi et de fiabilisation des bases d'imposition ; d'aide à la décision et de veille concernant l'impact sur le niveau des ressources communales des évolutions législatives et réglementaires.

Monsieur le Maire propose que la commune intègre le service commun « Fiscalité et Dotations » de la Communauté d'agglomération Pays Basque sous la forme d'une convention. Le coût de ce service sera pris en charge par la CA Pays Basque.



## Extraits du conseil municipal du 11 février 2025

Ordre du jour du conseil municipal du 11 février 2025 :

- Approbation du PV de la séance précédente
- Délibération portant élargissement des groupes fonction du RIFSEEP
- Adhésion à la convention de participation facultative du CDG64 – protection sociale complémentaire – Prévoyance
- Etat récapitulatif des indemnités élus 2024
- Attribution d'un fonds de concours par la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Adoption du Règlement Intérieur de la Bibliothèque municipale
- Entretien éclairage public – Gros Entretien – Programme « Gros entretien éclairage public (Communes) 2024 » - Approbation du projet et financement de la part communale – Affaire n°24GEEP319
- Vente de terrain – Chemin Essustia – Mme Levert
- Vente de terrain – Chemin Oyhambidia – M Robert
- Echange de terrain – Route de Saint-Pierre d'Irube – M Larrenduche
- Syndicat Intercommunal de la Nive Maritime : présentation du rapport d'activités 2023
- Décisions du maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal
- Questions diverses

### 1. Délibération portant élargissement des groupes fonction du RIFSEEP

Le Maire indique à l'assemblée qu'après l'intégration d'un agent sur les écoles, il est nécessaire d'élargir les groupes fonctions du RIFSEEP afin d'intégrer le nouveau cadre d'emploi des ATSEM. Il précise qu'au moment de la mise en place du RIFSEEP et de ses délibérations modificatives, la collectivité ne comptait aucune ATSEM dans ses effectifs. Désormais il y en a 2 dans la commune : l'une par intégration directe sur le cadre d'emploi, l'autre par réussite au concours.

#### ATSEM (CATÉGORIE C)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA – Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe 1 C1-1	Agent d'accompagnement à l'éducation des enfants	8 000 €	1 200 €	9 200 €

### 2. Adhésion à la convention de participation facultative du CDG64 – Protection sociale complémentaire - Prévoyance

La réglementation en vigueur prévoit la participation financière obligatoire des employeurs publics territoriaux et de leurs établissements à la couverture de leurs agents en matière de Prévoyance (« maintien de la rémunération ») à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques a lancé une consultation, mutualisée au niveau de la coopération régionale des CDG de la Nouvelle-Aquitaine, en vue de conclure une convention de participation à adhésion facultative des collectivités et des agents couvrant le risque dit « Prévoyance ».

À la suite de cette consultation, le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques, a souscrit le 11 juillet 2024 une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès de la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT) ayant comme courtier RELYENS pour une durée de six (6) ans.

Cette convention prend effet le 1<sup>er</sup> février 2025 avec échéance le 31 décembre 2030.

Les collectivités peuvent adhérer librement à cette convention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et tout au long de la convention. Cette adhésion ainsi que le montant de la participation financière de la collectivité doivent être décidés par délibération, après avis du CST compétent.

Il appartient à chaque agent de la collectivité de décider d'adhérer par contrat individuel aux garanties et taux proposés auxquels il souhaite souscrire dans le cadre de cette convention de participation avec a minima les garanties obligatoires : incapacité et invalidité.

Il est rappelé que la participation financière de la collectivité doit être attribuée de manière exclusive à une seule modalité de participation.

Ainsi, si la collectivité décide de souscrire à la convention de participation du CDG 64, sa participation financière ne pourra être versée qu'aux contrats des agents adhérant à cette convention. Elle ne pourra pas ou plus être allouée à des contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés.

L'assemblée délibérante décide de fixer le niveau de participation financière de la collectivité selon le salaire brut annuel par agent et par mois, dans la limite de l'intégralité de la cotisation de l'agent,

- < 35 000 € : 12€ brut/mois
- Entre 35 000 € et 45 000 € : 10€ brut/mois
- > 45 000 € : 8€ brut/mois

M. le Maire rappelle que antérieurement à l'obligation qui s'impose désormais, la commune avait déjà validé la participation aux contrats de prévoyance à hauteur de 50%. Du fait de l'obligation désormais de passer par un contrat collectif pour bénéficier de la participation communale, seuls les agents adhérents au contrat de prévoyance souscrit par le CDG auprès de la MNT pourront conserver le bénéfice de la participation communale. Dans le cas d'un contrat souscrit auprès d'un autre prestataire, même labellisé, cela ne sera plus possible.

### 3. Etat récapitulatif des indemnités des élus 2024

Le Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut<sup>1</sup>, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en son sein et au sein de tout syndicat mixte<sup>2</sup> ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés.

Elus	Mandats / fonctions	Indemnités de toutes natures au titre de ces mandats et/ou fonctions		Montant brut total
		Indemnités de fonction - brut	Autres (4)	
SAINT-ESTEVEN Marc	Maire	Indemnités de fonction - brut	Autres (4)	24 613.80 €
ARNOU Colette	Adjointe	24 613.80 €	0	8 928 €
BISAUTA Joël	Adjoint	8 928 €	0	8 928 €
CABANE Nicole	Adjointe	8 928 €	0	8 928 €
DUHALDE Bastien	Adjoint	8 928 €	0	8 928 €
ESCAPIL-INCHAUSPÉ Jean-Michel	Adjoint	8 928 €	0	8 928 €
FOURMEAUX Nicole	Conseillère municipale déléguée	5 869.80 €	0	5869.80 €
LARROUDÉ Patricia	Adjointe	8 928 €	0	8 928 €

### 4 : Attribution d'un fonds de concours par la Communauté d'Agglomération Pays Basque

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a attribué un fonds de concours de 145 986,55 € (EP) + 30 000 € (FC), pour la rénovation de la Mairie et la création d'une maison d'assistantes maternelles et de commerces de proximité, suite à la demande formulée par la Commune ;

M. le Maire explique que les travaux de Labia avancent bien, et que les travaux de terrassement, dont la fin est prévue pour mi-mars, modifieront complètement la physionomie du parvis. Les clés aux commerçants / MAM seront remises à la fin des travaux (mi-avril) pour 1 mois d'aménagement. Les services de la Mairie déménageront également à la même période, jusqu'au mois d'octobre.

Les derniers travaux effectués dans l'actuelle Mairie datent de l'année 2000 pour le bas, et de 1979 pour l'étage. Ce bâtiment a connu toutes sortes d'occupations précédemment : clique, salle de spectacle, école... L'évolution de notre Mairie reflète les évolutions du Pays Basque depuis le milieu des années 90. Le changement est spectaculaire sur ces 30 dernières années, à commencer par la transformation de Bayonne : Halles, Rue d'Espagne, Conseil Départemental... A Villefranque en 2008, il n'y a pas un seul trottoir en centre-bourg, le presbytère est une ruine, il n'y a plus de restaurant dès 2010. Tous les villages ont connu ce type de transformation de grande ampleur.

## 5 : Adoption du Règlement intérieur de la Bibliothèque municipale

La mission de lecture publique confiée aux bibliothèques par la loi vise à : « Garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture ». Pour mener à bien cette mission et afin d'accompagner l'évolution du fonctionnement de la bibliothèque de Villefranque, il est nécessaire de mettre en place un règlement intérieur dont Mme Arnou donne détail de certains articles : horaires d'ouverture, modalités de prêt, montant de l'inscription, pénalités pour non-restitution... M le Maire ajoute qu'un gros travail a été engagé sur la Bibliothèque, avec l'affectation d'un agent communal pour partie de son temps de travail, mais également avec le collectif de bénévoles très impliquées dans la programmation de RDV ponctuels réguliers.

## 7/ Vente de terrain – Chemin Essustia - Mme Levert –

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que Madame Levert Madeleine souhaite acquérir une portion du chemin Essustia bordant sa propriété, d'une superficie de 76 ca selon le procès-verbal de délimitation établi par le géomètre le 7 octobre 2024.

Cette demande trouve son origine dans une possible erreur matérielle de délimitation de la voie communale, ce morceau de terrain étant en contigu à la parcelle AK 1151, propriété de Mme Levert (voir plan).

Ce terrain en nature de jardin est actuellement occupé par la propriétaire riveraine, et ce depuis des années. Afin de régulariser cette situation, et après estimation par le service des Domaines de la valeur vénale de cette parcelle, il est proposé de déclasser la portion figurant sur le plan présenté en annexe, et de l'aliéner au profit du propriétaire riverain, après accomplissement de l'enquête publique.

Le Conseil Municipal précise que l'avis des domaines sur la valeur vénale s'établit à 1 700 €, et que l'acquéreur a fait part de son acceptation de ce prix ;

Mme Levert a soulevé un problème par rapport au cadastre. Une partie de l'emprise de sa propriété, clôturée depuis des dizaines d'années, est toujours référencée au cadastre en tant que composante de la voie publique. Il s'agit d'une erreur cadastrale.

M Martiarena ajoute qu'à sa connaissance, il y a de nombreuses erreurs de cadastre sur cette portion de voie depuis bien longtemps.

## 8/ Vente de terrain – Chemin Oyhambidia – M. Robert -

Monsieur Thierry ROBERT a informé la commune de son souhait d'acquérir une bande de terrain d'environ 160 m<sup>2</sup>, située dans le prolongement de sa propriété (parcelle AC 785) le long du chemin d'Oyhambidia.

La parcelle AC 785 est végétalisée et borde la portion du chemin Oyhambidia qui fait la jonction avec le chemin des Salines. La commune n'a pas de projet d'exploitation pour cette parcelle, la largeur du chemin s'avérant déjà suffisante.

Après estimation par le service des Domaines de la valeur vénale de cette parcelle, il est proposé de céder la portion de 8 m de large et d'environ 160 m<sup>2</sup>, figurant sur le plan présenté en annexe, et de l'aliéner au profit du propriétaire riverain.

M Bisauta ajoute que la détermination du prix de vente s'est effectuée sur la base de la consultation des domaines, ainsi que par comparaison avec le prix de vente d'une bande de terrain comparable, il y a 2 ans, à M Elichiry. Le tarif de 169 € le m<sup>2</sup> a été accepté par l'acquéreur. L'acquéreur avait déjà commencé à entretenir cette bande de terrain.

## 9/ Echange de terrain – Route de Saint-Pierre d'Irube – M. Larrenduche -

Afin de permettre la création d'un nouvel arrêt de bus sur la RD 257, à hauteur du quartier Salpidia, tant pour le transport scolaire que pour la ligne commerciale Txik-Txak, la Commune a évalué les emprises nécessaires de part et d'autre de la voie à la création d'un quai bus.

Dans le sens Saint-Pierre d'Irube – Villefranque, à hauteur du croisement avec le chemin Bellegarde, la commune est propriétaire d'un décroché de 39 m<sup>2</sup>, dont la forme ne correspond pas précisément aux prérequis d'un quai bus.

M Philippe LARRENDUCHE est propriétaire de la parcelle AD 29 jouxtant la RD 257. Contacté par la Commune, ce dernier a accepté le principe d'un échange d'une bande de terrain issue sa parcelle, longeant la Route Départementale, d'une superficie d'environ 29 m<sup>2</sup>, contre le décroché communal de 39 m<sup>2</sup> situé à l'angle du chemin Bellegarde.

M le Maire explique que la commune souhaite réaliser deux quais bus de part et d'autre de la voie, dans le courant de l'année 2025. Pour les enfants de Bellegarde ou Salpidia, l'arrêt de bus actuel le plus proche est Argizabal. Mais ces quartiers se développent, et il semble important de rajouter un arrêt et des quais bus.

Même si la commune doit budgétier la totalité des travaux, il y aura la possibilité de se faire financer une partie des quais bus, au titre de l'accessibilité et des amendes de police.

## 10 : Syndicat Intercommunal de la Nive Maritime : présentation du rapport d'activités 2023

Les faits marquants de l'année 2023 pour le Syndicat qui réunit les communes de Bayonne, Bassussarry, Villefranque et Ustaritz autour de la compétence « voies vertes » ont été le règlement du solde des travaux de réfection du chemin de halage, suite aux intempéries de décembre 2021, pour un coût de 36 K€, ainsi que l'attribution du nouveau marché de fauchage des accotements de la voie verte et d'une étude de maîtrise d'œuvre pour le confortement des berges pour un montant de 69 K€.

Les réalisations 2023 du Syndicat comprennent les charges de gestion courante (22 K€), principalement l'entretien du chemin de halage au moyen des prestations régulières de fauchage (14 K€), le remboursement des annuités des emprunts (36 K€ de capital et intérêts), le remboursement à la ville de Bayonne du personnel mis à disposition (64 K€) et l'amortissement des frais d'étude et des subventions d'équipement (28 K€).

Leur financement est assuré conformément aux statuts du syndicat par les contributions des communes membres (117 K€), calculées suivant une répartition proportionnelle basée sur la longueur du chemin entretenu et la population INSEE de l'année N-2 et étant précisé que pour les communes de Bassussarry, Villefranque et Ustaritz, la participation prend la forme d'une contribution fiscalisée, alors qu'elle est budgétaire pour la ville de Bayonne (59 K€). Le Syndicat a perçu le solde d'une subvention du département au titre des travaux de voirie (9 K€).

Le compte administratif 2023, adopté par le comité syndical du 22 février 2024, fait apparaître, au titre des réalisations de l'exercice, 190 K€ de dépenses totales pour 188 K€ de recettes. Le résultat global de clôture s'établit, après intégration des résultats 2022, à 6 K€ dont 2 K€ au titre du fonctionnement et 4 K€ au titre de l'investissement.

Le résultat cumulé, corrigé des restes à réaliser (47 K€ en dépenses et 12 K€ en recettes) est de 5 K€.

Par délibération du 24 février 2023, le Syndicat a adopté son règlement budgétaire et financier M57 qui a pour objet de formaliser et de préciser les règles en matière de gestion du Syndicat. Il est adopté pour la mandature.

Le budget primitif 2024 voté en application du référentiel M57 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 343 K€ dont 190 K€ pour la section d'investissement et 153 K€ pour la section de fonctionnement.

Le montant d'investissement inscrit s'explique par une prévision de travaux sur les berges (48 K€) de travaux de signalisation (36 K€), d'un crédit d'études destiné à l'étude de maîtrise d'œuvre pour le confortement des berges (84 K€). Le remboursement du capital des emprunts baisse à (22 K€).

Dans le même temps, les contributions des communes membres progressent à 1530 K€.

## → Extraits du conseil municipal du 25 mars 2025

Ordre du jour du conseil municipal du 25 mars 2025 :

0. Approbation du PV de la séance précédente
1. Budget Principal : approbation du Compte Financier Unique 2024 (CFU)
2. Budget Annexe « Cimetière » : approbation du CFU 2024
3. Budget Annexe « Multiple Rural » : approbation du CFU 2024
4. Budget Annexe « Bar – Restaurant – Trinquet » : approbation du CFU 2024
5. Budget Annexe « Lotissement Eskola Ondoia » : approbation du CFU 2024
6. Budget Principal : affectation des résultats 2024
7. Budget Annexe « Cimetière » : affectation des résultats 2024
8. Budget Annexe « Multiple Rural » : affectation des résultats
9. Budget Annexe « Bar – Restaurant – Trinquet » : affectation des résultats 2024
10. Budget Principal : approbation du Budget Primitif 2025
11. Fiscalité Directe Locale : vote des taux d'imposition 2025
12. Budget Annexe « Cimetière » : approbation du Budget Primitif 2025
13. Budget Annexe « Multiple Rural » : approbation Budget Primitif 2025
14. Budget Annexe « Bar – Restaurant – Trinquet » : approbation du Budget Primitif 2025
15. Attribution des subventions 2025 d'un montant inférieur à 23 000 €
16. Attribution des subventions 2025 d'un montant supérieur à 23 000 € et signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec les associations bénéficiaires
17. Attribution d'une subvention exceptionnelle : solidarité avec la population de Mayotte
18. Fixation du taux de promotion avancement de grade : taux 100%
19. Servitude de passage au profit du TE64 – parcelle ZA 2
20. Dénomination d'une voie privée
21. Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal



## Milafranga poker club 64

Milafranga Poker Club 64 a organisé son premier tournoi ouvert au public le 15 mars dernier.

Cet évènement a été une très belle surprise remplie de joie et bonne humeur.

Pour une première, nous avons eu 47 joueurs inscrits afin de pouvoir dérober les tickets de notre partenaire le Casino d'Hendaye. La journée s'est déroulée à merveille.

Le tournoi a débuté à 10h, suivi d'un repas réalisé par notre adhérent cuistot Jean-Louis fidèle à son poste.

Le menu a été grandement félicité, le tout préparé avec amour et produits frais.

Une fois les estomacs bien remplis, les joueurs ont repris la compétition jusqu'au derniers Heads-up (et pas sans fatigue) de nos deux jeunes finalistes à 21h20.

Nous tenons à féliciter tous les participants et bien évidemment les joueurs récompensés pour leur patience et leur ténacité. Jean-Pierre (la bulle), Frédéric, Eric, Frédéric, Romain et Mickaël (dont 3 adhérents faisant la fierté de notre club).

Nous voulions remercier toutes les personnes qui nous ont aidés et soutenus pour mettre en place ce premier événement. Les bénévoles toujours présents avec leur joie de vivre, Jean-Louis, Betty, Aimée, Patricia, Roger, Paul, Frédéric..., la Mairie de Villefranque pour le

## 17/ Attribution d'une subvention exceptionnelle : solidarité avec la population de Mayotte

Vu l'urgence de la situation, face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Villefranque tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte. Aussi, elle fait un don d'un montant de 1 000 € à la Croix Rouge Française.

18/ Fixation du taux de promotion avancement de grade - taux 100 %  
Compte tenu de l'effectif des fonctionnaires employés, le Maire propose de retenir un taux de promotion de 100% pour l'ensemble des cadres d'emplois. Ces taux de promotion pourraient être fixés pour l'année 2025.

## 20/ Dénomination d'un chemin privé

Une voie privée a été créée depuis le chemin Haritz sur la parcelle AE 509. Les propriétaires M et Mme Hayet souhaitent que cette nouvelle voie puisse être dénommée « CHALDUENEA ».

Cette voie sera ouverte à la circulation publique. Dès lors, elle est dénommée par le Conseil Municipal et les maisons seront numérotées.

prêt de la Maison pour Tous, le Casino d'Hendaye pour les lots et publicités, Patricia et Fabrice du Vival de Villefranque pour le beau panier garni de produits locaux et leur solidarité.

+ d'infos

Suivez- nous sur les réseaux pour un éventuel tournoi à venir...

Milafranga Poker Club 64

Tournoi en cours 47 participants dans la joie et la bonne humeur



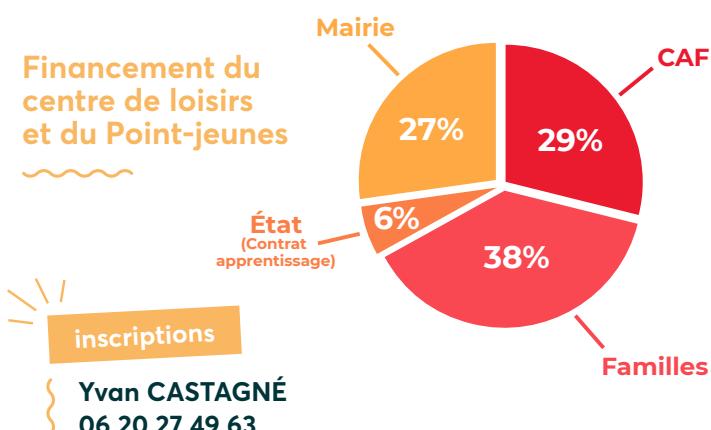


Le jeudi 10 avril 2025 a eu lieu l'assemblée générale de NIMIÑOAK, association loi 1901 qui gère le centre de loisirs (3 à 11 ans) et le Point-jeunes (11 à 17 ans) de Villefranche. Le bureau de l'association, composé de Nadine BELET présidente, Francis LAFARGUE secrétaire et Marie SABAROTS trésorière, a eu le plaisir d'accueillir pour sa réunion annuelle les élus représentés par M. le Maire Marc SAINT-ESTEVEN, C. ARNOU adjointe aux associations et L. JUZAN LANDARRETACHE conseillère, les membres du conseil d'administration, et quelques parents et animateurs qui ont pu se libérer.

Après le mot de la présidente, le rapport d'activités, puis les comptes de résultats ont été présentés par le directeur Yvan CASTAGNÉ, suivi du budget prévisionnel pour 2025. Le Centre de loisirs compte dans l'année 180 enfants inscrits et le point-jeunes toujours dynamique voit passer 70 ados. Les enfants ont profité de belles activités, des sorties intéressantes qu'affectionnent petits et grands.

Nous remercions la municipalité pour son écoute et sa solidarité pour le bon fonctionnement de cette association qui rend un service public indispensable aux parents qui travaillent mais pas seulement, elle recherche le bon développement de l'enfant par des activités diverses. Le Point-jeunes des 11 à 17 ans est là pour guider nos enfants dans l'apprentissage de l'autonomie, ils montent des projets en groupes, guidés par leurs animateurs. Il y a quelques jours un groupe d'ados du village est venu spontanément demander l'appui du Point-jeunes pour mettre en place leur voyage. L'association par ce Point-Jeunes organise des manifestations afin de récolter des fonds qui permettent de réduire le coût des sorties pour les familles. Vous êtes tous conviés pour participer à nos repas, vide greniers et autres !

Nous avons clôturé cette réunion par le pot de l'amitié, de la solidarité et de l'espoir.



### REPAS PORTUGAIS

Le 25 avril, l'association Nimiñoak a organisé un repas portugais à la Maison pour tous. Les animateurs accompagnés de quelques ados ont préparé ce repas et fait le service pour environ 140 adultes et 55 enfants. Cette soirée fort agréable et festive a été animée par le groupe gypsi "Los Hermanos". Nous remercions toutes les personnes parents, grands-parents, amis, villageois qui sont venus contribuer ainsi à enrichir les possibilités de sorties des enfants et ados. Nous sommes toujours heureux de revoir les anciens parents et de faire connaissance des nouveaux ! À très bientôt puisque les enfants seront encore cette année accueillis pendant la course pédestre du 15 juin prochain.



## APE de l'école publique

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, l'APE (Association des Parents d'Elèves) de l'école publique a proposé la diffusion d'un match des 6 nations sur écran géant à la Maison Pour Tous.

Cette manifestation, ouverte à tous, s'est déroulée dans une ambiance festive malgré la défaite serrée de la France face à l'Angleterre. Pour la suite de la soirée, les musiciens du groupe BSWING ont joué des reprises pop&soul et fait danser petits et grands.

L'APE renouvelera probablement l'expérience l'année prochaine et vous y attendra avec grand plaisir !



Si vous souhaitez recevoir les informations concernant l'APE ou pour toute question : [ape.villefranque@gmail.com](mailto:ape.villefranque@gmail.com)



## L'association unique des anciens combattants de Villefranque

Le 16 avril 2025, l'Association unique des anciens combattants de Villefranque fêtait le 75<sup>ème</sup> anniversaire de sa création par le colonel Arthur Lucien Levert.

Rassemblés autour de la dernière demeure du colonel, le président de l'association, M. Daniel Larre, et les membres de l'association ont salué la mémoire des onze membres fondateurs en présence des filles du colonel, Mme Madeleine Levert et Mme Anny Forveille.

Honorant de sa présence cette cérémonie, M. Marc Saint-Esteven, maire de Villefranque, a rendu un vibrant hommage au colonel ainsi qu'à tous les anciens combattants, veuves ou sympathisants qui ont fait l'Association unique des anciens combattants de Villefranque, depuis le 16 avril 1950 jusqu'à aujourd'hui.

Les honneurs ont été rendus par le porte-drapeau de l'association, M. Jean-Michel Julie, et le porte-drapeau des combattants volontaires. Le colonel Levert était en effet titulaire de la croix du combattant volontaire de la Première Guerre mondiale, et de la croix du combattant volontaire de la Seconde Guerre mondiale.

Monsieur le Maire et le président de l'association sont ensuite allés saluer les deux porte-drapeaux.

Toute l'assistance s'est ensuite retrouvée autour d'une collation de l'amitié au local associatif à la Maison Pour Tous.



## Association Haurzaina

L'association Haurzaina a débuté l'année 2025 avec un spectacle enchanteur de Philippe Albor, suivi d'une savoureuse dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Les festivités se sont poursuivies avec un défilé haut en couleurs, où petits et grands ont revêtu leurs plus beaux costumes pour célébrer le carnaval.

En mars, nous avons accueilli 14 familles lors d'un forum convivial, une opportunité précieuse pour présenter notre métier, échanger sur leurs attentes et besoins.

À l'occasion de Pâques, une chasse aux œufs a été organisée, plongeant les enfants dans une aventure ludique et gourmande.

L'assemblée générale se tiendra au mois de juin, permettant de faire un bilan de l'année écoulée et d'envisager avec enthousiasme les projets débutés pour l'année 2025.

+ d'infos

**Professionnels de la petite enfance**  
**Collectif d'Assistants maternels**  
**agrésés de Nive-Adour et ses environs**

07 85 41 96 40

haurzaina64@gmail.com



## Club Eskulari

Comme chaque année une quinzaine de nos jeunes ont participé au « Punpa Ttki », premier rassemblement entre joueurs des différentes écoles de pelote à main-nue. Certains d'entre eux ont également joué également en avril à Onati dans le cadre des relations entre les ikastola de cette commune du Gipuzkoa et celle de Briscous. Les benjamins n'ont pas été en reste avec la participation au championnat en trinquet organisé par le Comité Territorial du Pays Basque.

Pendant l'été des initiations seront proposées dans les 4 centres de loisirs de Mougherre, Briscous, Lahonce et Villefranque.

Après la prochaine rentrée scolaire les entraînements reprendront début octobre, au mur à gauche de Briscous et à la salle Kiroldegi de Lahonce pour les plus jeunes, et au trinquet de Lahonce pour les plus aguerris (renseignements : 06 13 72 22 65).

**Enfin les pilotazale noteront sur leur agenda les dates du prochain tournoi Eskulari Pro au trinquet de Villefranque : mercredi 1<sup>er</sup> octobre pour les demi-finales et samedi 4 octobre pour la finale.**

*“Pilota da eskua, hizkuntza bihotza, biak banaezinak / La pelote est la main, la langue le cœur, les deux étant indissociables”.*



## La M.A.P.S, association engagée pour la prévention et la promotion de la santé

### Une matinée de sensibilisation réussie à Villefranque

L'association M.A.P.S (Milafranga Action Prévention Santé) ne se résume pas qu'à l'organisation de la Milafranga en Rose.

Tout au long de l'année, elle mène des actions gratuites et ouvertes à tous, pour informer, sensibiliser et promouvoir la santé sous toutes ses formes.

Le 22 mars, dans une ambiance conviviale et pédagogique, chacun a pu venir s'informer, poser des questions et découvrir des conseils simples pour prendre soin de sa santé. Trois ateliers gratuits et sans rendez-vous étaient proposés à la population.



#### Atelier 1 : Risques cardio-vasculaires

Un atelier riche en échanges pour mieux comprendre les facteurs de risques et les bonnes pratiques pour préserver sa santé au quotidien. Le Dr Tarabbia, une diététicienne et une infirmière ont répondu aux questions, tandis que le Dr Pobel (médecin à Villefranque) abordait l'impact du sommeil, des apnées sur la santé cardio-vasculaire.

#### Atelier 2 : Dépistage du cancer colorectal

Le Dr Payen ainsi que la Ligue contre le Cancer 64, ont présenté les enjeux de ce dépistage essentiel et remis des kits aux personnes éligibles. À partir de 50 ans, ce dépistage doit être réalisé tous les 2 ans. Seules 30% des personnes éligibles le réalisent...

#### Atelier 3 : Gestes et postures

Animé par Arnaud Marciacq, masseur-kinésithérapeute et ostéopathe à Villefranque. Cet atelier a permis d'apprendre les bons gestes pour protéger son dos au quotidien : se lever, porter un poids, organiser son poste de travail, adapter ses mouvements...

Cette matinée a été un succès grâce à la mobilisation des professionnels de santé, l'équipe de la M.A.P.S et le public venu en nombre.

À vos agendas !

Nouvelle édition, nouvelle ambition !

**La 3<sup>e</sup> édition de la Milafranga en Rose\* est déjà en préparation. Elle aura lieu le samedi 11 octobre 2025 dès 13h30 à Villefranque. Cet événement solidaire contre les cancers réunira petits et grands autour d'une belle journée de mobilisation, de prévention et de partage. Rendez-vous au fronton, avec vos baskets, votre baso, votre sourire... et une touche de rose !**

\*L'intégralité des fonds récoltés sera reversée à la Ligue contre le Cancer 64 et permettra de pérenniser l'antenne ouverte à Villefranque.



# L'agenda

## Agenda

→ Juin  
Octobre

### Lecture

#### Le voyage de Wendy ou l'effet sac à dos

d'Anne Thoumieux

Annie Dupruilh, bénévole à la bibliothèque,  
vous présente ce livre.



Wendy a 26 ans, fait face à un double deuil familial, au chômage, s'isole... Mais le hasard d'une rencontre va tout changer et l'amener en Argentine où elle se découvre l'âme d'une aventurière, les grands espaces, des paysages et des amitiés inoubliables.

"L'effet sac à dos" si ça vous dit, prenez vos cliques et vos claques, allez-y, foncez ! Vous en reviendrez grandi !

### Repas des 65 ans

Tu es né(e) en 1960 à Villefranque ou tu résides dans la commune, viens fêter tes 65 ans, accompagné de ta ou ton conjoint.

26 OCTOBRE

Restaurant Eskularia (Chez Xan)

Inscription auprès de Patrick CASTETS 06 48 10 61 59 ou de Marie-Jo LAMAISON 07 87 59 11 42

Réponse souhaitée avant le 16 octobre

#### 21 JUIN

Fête de l'école publique

#### 22 JUIN

Spectacle de danse de Leinua  
17h - Fronton

#### 28 JUIN

Fête de l'école Sacré-Cœur

#### 6 JUILLET

Color Walk  
par l'association Laugazelak

#### DU 25 AU 31 AOÛT

Fêtes Patronales

#### 13 ET 14 SEPTEMBRE

Loto Laugazelak  
Maison Pour Tous

#### 20 SEPTEMBRE

Théâtre des 3 unités  
Maison Pour Tous

#### 27 ET 28 SEPTEMBRE

Repas des Villageois  
Maison Pour Tous

#### 11 OCTOBRE

Octobre rose  
Organisé par la MAPS

#### 4 ET 5 OCTOBRE

Tournoi Eskulari

#### 26 OCTOBRE

Repas des 65 ans

### Fêtes de Bayonne 2025

On y va avec TXIK TXAK

#### Réseau de jour

La ligne 23 permettra de rejoindre la place des Basques toutes les 60 minutes du mercredi au dimanche de 7h à 20h30 depuis l'ensemble des arrêts desservi par cette ligne tout au long de l'année

#### Réseau de nuit

La ligne J desservira les arrêts : Villefranque école, villefranque Bourg, Arguizabal et Quartier Bas

- À l'aller (entre 20h30 et 23h) : un bus toutes les 30 minutes depuis villefranque école
- Au retour (entre 20h30 et 4h du mercredi au samedi et 3h le dimanche) : un bus toutes les 30 minutes jusqu'à 22h et toutes les 20 minutes au départ de la place des Basques

Il est conseillé d'acheter son titre de transport à l'avance pour éviter les files d'attente. Retrouvez la liste des points de vente sur [txiktxak.fr](http://txiktxak.fr)

# Le carnet → 2025

## Karneta

### NAISSANCES

#### FÉVRIER

- LE CROM VINCENT Zoé

### MARIAGES

#### FÉVRIER

- LAPORTE Emilie et LOPEZ Sébastien

### DÉCÈS

#### DÉCEMBRE 2024

- MACHICOTE veuve LABORDE Amélie

### AVRIL

- PÉDUCASSE Gilbert

### MAI

- ELISSALDE Léon
- HARRIBEY Emmy



### Horaires de tonte

#### ⌚ JOURS OUVRABLES :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

#### ⌚ SAMEDI :

- de 9h à 12h et de 15h à 19h

#### ⌚ DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS :

- de 10h à 13h

## Un nouveau départ

### grâce à la solidarité de Villefranque

Le 11 mars 2025, notre vie a basculé. Un sinistre a rendu notre maison inhabitable. C'est dans cette épreuve que la municipalité de Villefranque a démontré une réactivité et une bienveillance exemplaires. Immédiatement, un appartement spacieux et fonctionnel nous a été proposé, situé au-dessus de l'école publique.

Ce logement, bien plus qu'un simple toit, est devenu un véritable refuge. Il offre trois grandes chambres, une salle de jeux pour nos filles, une salle de bain, une cuisine équipée et un salon lumineux. Le grand balcon et un local de rangement pratique complètent l'aménagement. Sa localisation est idéale : la proximité de l'école Sacré-Cœur, des places de parking, d'une borne de recharge pour notre voiture électrique, ainsi que du parc et des espaces de jeux, facilite grandement notre quotidien.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Monsieur le Maire et à toute son équipe. Leur soutien inestimable et leur réactivité nous ont permis de retrouver la sérénité. Grâce à eux, nous pouvons nous reconstruire dans ce nouvel environnement.

Avec toute notre reconnaissance, la famille Louis.





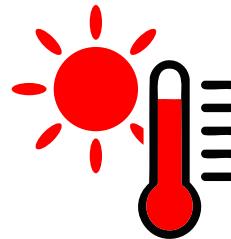
# PLAN CANICULE

## INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



# PLAN CANICULE

Merci de transmettre votre demande d'inscription au  
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villefranque



## INFORMATIONS DEMANDEUR

Demande formulée par :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS DE LA PERSONNE À INSCRIRE

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Observations particulières : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# Numéros utiles

## MAIRIE DE VILLEFRANQUE

05 59 44 93 13

accueil@villefranque.fr

Horaires d'ouverture secrétariat :

Lundi - vendredi 8h30 - 12h15 / 13h - 17h30

villefranque.fr

### Rencontres sur RDV avec M. Le Maire et les adjoints

- M. Marc SAINT-ESTEVEN (Maire)
- Mme Patricia LARROUDE (Affaires sociales- scolaires- petite enfance- cantine- garderie)
- M. Joël BISAUTA (Urbanisme et réseaux)
- Mme Colette ARNOU (Sports- Jeunesse- Associations)
- M. Bastien DUHALDE (Voirie- réseaux d'eaux pluviales- travaux- bâtiments communaux)
- Mme Nicole CABANE (Communication, agriculture et environnement)
- M. Jean-Michel ESCAPIL-INCHAUSPE (Finances)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

05 59 59 51 85

Lundi - samedi : 9h30 - 12h



## GENDARMERIE D'USTARITZ

05 59 70 37 22

## PHARMACIE BONNET

05 59 15 85 62

Horaires d'ouverture :

- Lundi - vendredi : 9h - 13h / 14h45 - 19h30
- Samedi : 9h - 13h

pharmaciedevillefranque@gmail.com

pharmacie-de-villefranque.fr



## PÔLE SANTÉ OSASUNA

### Médecins

- Mme GAFSI-MARTIN
- M. GOSSMANN
- M. POBEL

### Dentiste

- Mme BONNEBAIGT

### Cabinet Infirmières

- Mme GODARD
- Mme CACHENAUT
- Mme HABANS

### Infirmière ASALEE

- Mme GODARD
- 06 17 10 66 46

### Cabinet Infirmier ARANZETA

- M. SUHARRART
- 06 66 67 36 69
- M. VAN OVERMEIRE
- 06 83 35 96 15
- M. FRANQUET
- 06 07 49 44 10

## PÔLE SANTÉ OSASUNA

### Masseurs-kinésithérapeutes Ostéopathes

- Mme GEHIN-ARRATE
- M. MARCIACQ
- M. LANDAGARAY
- M. FILLEUL

### Ostéopathe Adultes- Bébés

- Mme DRAGON
- 06 08 66 85 22

### Orthophoniste

- Mme AGOR Mathilde
- 07 48 90 95 48
- Mme LE DUC Juliette
- 06 16 23 14 62

### Psychologue

- Mme BELET
- 07 84 72 51 27

### Psychomotricienne

- Mme GAGNOL
- 06 28 20 96 08

### Pédicure-Podologue et Réflexologie plantaire

- 06 10 46 56 65
- ou 05 59 31 10 01
- Mme HAMDIKEN



## AUTRES N° UTILES

### École publique

- 05 59 44 92 27
- ecole-villefranque@wanadoo.fr

### Accueil

### périscolaire

- 06 44 79 02 39

### École du Sacré- Cœur

- 05 59 44 91 94
- sacre.coeur64@wanadoo.fr

### Centre de loisirs

- 06 20 27 49 63

### TAXI

- AGUR sandrine
- 07 69 00 46 46

### Relais Paroissial

- Permanences à Argizabal  
mardi et jeudi 9h30 - 11h30

### Déchetterie

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et samedi : 9h - 12h / 14h / 18h
- Vendredi : 14h - 18h
- Fermeture mardi, jeudi et jours fériés.

Ne pas oublier un justificatif de domicile.

### Bibliothèque

- 09 66 83 62 95

Horaires d'ouverture :

- mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30
- vendredi : 17h - 18h30
- samedi : 10h - 11h30

bibliomilafranga@gmail.com